

Emeute de forçats au Nouveau-Brunswick

Trois cents prisonniers se révoltent contre leurs gardes au pénitencier de Dorchester et leur livrent un combat infernal avant d'admettre la défaite

CINQ HOMMES BLESSES

Au plus fort de la mêlée, les forçats déchainés jettent à la tête des gardes des chaises, des armoires et même des éviers qu'ils arrachent des cellules

LA POLICE FEDERALE

Dorchester, Nouveau Brunswick, 8. (P.C.) — Le calme régnait ce soir au pénitencier de Dorchester à la suite d'une émeute qui éclata hier parmi les 476 prisonniers de l'établissement. Ce pénitencier est à l'usage des provinces maritimes. Les troubles ont commencé par une manifestation dans une petite remise où l'on emmagasinait la pierre. Ils étaient tout-à-fait finis à 9 h. 30 hier soir, bien que certains prisonniers aient hurlé en chœur quand on les eût renfermés dans leurs cellules. La nuit se passa dans le calme le plus complet et la journée de dimanche s'est écoulée sans autre incident.

L'émeute, à ce qu'il paraît, avait été préparée longtemps à l'avance par les prisonniers mais leur projet fut déjoué par l'indiscrétion de l'un d'eux. Quelques hommes ont été blessés au cours de la mêlée qui précéda l'étouffement de l'émeute. Des membres de la police montée canadienne ont été appelés à l'aide et font maintenant la surveillance du pénitencier.

La mutinerie a commencé exactement à 4 h. 05 hier après-midi, heure à laquelle les prisonniers sont généralement à la veille d'être ramenés à leurs cellules.

A part la manifestation dont on a parlé plus haut, il n'y eut pas de tentative d'évasion, sans doute à cause des gardes armés qui sont postés sur les murs du pénitencier. Comme les détenus s'étaient plaints de leur repas de vendredi dernier, il est possible que les troubles d'hier n'aient été qu'une manifestation contre la nourriture de l'établissement.

Dorchester, 8. (P.C.) — Le gouverneur G. T. Goad, du pénitencier de Dorchester a fait lui-même la description des troubles d'hier dans les termes suivants:

"A 4 h. 05 samedi après-midi, 27 prisonniers qui taillaient de la pierre ont quitté leur ouvrage, refusant d'obéir aux deux gardes qui les surveillaient. En traversant la cour, ils se joignirent à dix autres prisonniers et, tous ensemble, déboulèrent dans la cour lorsque le directeur mon assistant Cummings, armé d'un revolver, qui leur enjoignit d'arrêter. Ils s'arrêtaient de fait mais refusèrent de retourner au travail. Cummings tira un coup en l'air. Les hommes partirent en courant dans la direction de la remise à pierres, mais une fois rendus là, au lieu de se mettre au travail, ils brisèrent tout ce qui leur tombait sous la main.

Ceci fait, ils sortirent à nouveau, armés cette fois de pics et de bouts de tuyaux. A ce moment, ils étaient trente. "Toutefois, pendant ce temps, l'alarme avait été donnée par Cummings et les révoltés se trouvèrent face-à-face avec cinq gardes armés de fusils et de revolvers. Sommés de se rendre, ils n'opposèrent aucune résistance mais s'alignèrent et rendirent leurs armes rudimentaires. Pendant qu'on les fouillait, les autres détenus étaient reconduits à leurs cellules.

"C'est alors que commença l'émeute proprement dite. Une fois rendus à l'intérieur de l'édifice, les détenus refusèrent bruyamment de se laisser enfermer. Lorsque les 30 manifestants pénétrèrent à leur tour dans la salle les cris augmentèrent et l'endroit devint un véritable enfer. 250 à 300 hommes, hurlant et criant des insultes, se mirent à courir dans les corridors et à pénétrer dans les cellules pour y arracher et briser tout ce qui leur tombait sous la main. Des chaises, des armoires, des ustensiles et jusqu'à des éviers venaient s'abattre du haut des galeries jusqu'aux pieds des gardes réunis en bas.

"Devant ce spectacle, j'ordonnai à mes 40 gardes de s'armer et de tirer sans toutefois chercher à atteindre personne. Comme cela ne suffisait pas, j'envoyai cinq constables de Moncton. Mais ils ne sont demeurés ici que par mesure de précaution car l'émeute était étouffée à leur arrivée.

"L'émeute est maintenant tout-à-fait finie et l'on n'entend plus que les cris des prisonniers qui se débattaient sous l'effet de la surexcitation. Presque toutes les vitres ont été cassées hier et il fait aussi froid à l'intérieur du pénitencier qu'à l'extérieur.

Le rapport
Ottawa, 8. (P.C.) — L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, a reçu le rapport suivant au sujet de l'émeute du pénitencier de Dorchester. "Cinq prisonniers et un garde ont été légèrement blessés au cours d'une émeute qui éclata à 4 h. samedi après-midi, au pénitencier de Dorchester en Nouveau-Brunswick. L'émeute a été très vite étouffée et les détenus furent ensuite enfermés dans leurs cellules. Le calme est complètement rétabli."

Fin sanglante d'une réunion politique à Dublin

La taxe foncière est réduite de 40 pour cent à S.-Hyacinthe, en un temps de malaise économique

Le budget du prochain exercice n'en indique pas moins un surplus probable de \$7,500

L'hon. T.-D. Bouchard

S.-Hyacinthe, 8. (Spécial au "Canada") — Le conseil municipal de la ville de S.-Hyacinthe tiendra séance demain après-midi, à deux heures, pour étudier le budget annuel, dont l'adoption sera proposée par le maire, l'hon. T.-D. Bouchard.

Fait notable, le prochain budget apportera un cadeau de \$50,000 aux contribuables, sous la forme d'une réduction de taxes. Voilà un chiffre qui peut sembler négigeable aux yeux des villes plus peuplées que la nôtre, mais si l'on tient compte de la valeur impossible de S.-Hyacinthe, il signifie beaucoup. A Montréal, où la propriété taxée vaut 150 fois la nôtre, le même taux de réduction se traduirait par \$7,500,000.

Les propriétaires de S.-Hyacinthe paient une taxe foncière de \$1.10 par \$100 d'évaluation, qui est prélevée sur tout immeuble, et aussi une taxe spéciale de 25 cents, dont le revenu est versé au fonds de l'Edilité: égouts, pavage, aqueduc, éclairage, entretien, etc. Les immeubles du gouvernement sont exempts du second impôt. Dans le premier cas, la réduction sera de 50 sous et dans le second, de 5 sous. La réduction totale sera donc d'à peu près 40 pour cent.

A l'époque difficile que le monde traverse, il y a lieu de noter les diminutions de taxes, qui sont de plus en plus rares. S.-Hyacinthe prétend être la ville la moins fortement taxée des villes canadiennes de son importance. Il faut ajouter que l'Administration a réussi cette réduction de taxe en économisant partout où c'était possible, sans nuire à l'entretien général de la ville. Malgré un revenu réduit de \$50,000 pour le prochain exercice, les conseillers municipaux pourront néanmoins afficher un surplus probable de \$7,500.

Des que le budget aura été adopté, l'hon. T.-D. Bouchard partira pour Québec, où ses fonctions de président de l'Assemblée législative le retiendront durant toute la session, qui commencera mardi. Depuis quelque temps, il prenait une part active à la réorganisation financière de l'Hôtel de Ville.

Balle de cricket qui provoque une émeute aux Indes

Une petite querelle dégénère en bagarre à deux milles à la ronde

2 morts, 26 blessés

Bombay (Indes), 8. (P.A.) — Une balle de cricket perdue a provoqué de violentes bagarres aujourd'hui dans le district de Sluma, où l'on a relevé deux morts et vingt-six blessés. Un afghan musulman déboulait tranquillement dans la voie publique lorsqu'une balle frappée par un enfant s'abattit sur sa tête. Il se mit à chicaner les joueurs; mais le gardien, un Hindou, survint et menaça le promeneur de le reconduire, s'il ne se taisait pas. Un attroupement s'est formé pour se diviser ensuite en deux camps, Musulmans contre Hindous. L'on commença par s'insulter. Puis on en vint aux coups. Finalement, ce fut une volée de pierres, de couteaux et de bâtons dans toutes les rues du district.

Cette bagarre fit tache de graisse et sévit bientôt deux milles à la ronde. La foule assiégea deux tramways, les vida de voyageurs et l'on poignarda ceux qui ne voulurent pas descendre.

L'hon. Harrington opéré d'urgence

Le premier-ministre de la Nouvelle-Ecosse est saisi d'une crise d'appendicite

Halifax, 8. (P.C.) — Les médecins de l'hôpital où le premier-ministre Gordon S. Harrington de la Nouvelle-Ecosse fut opéré d'urgence samedi pour l'appendicite, annoncent ce soir que l'état de M. Harrington est très bon et n'offre aucune crainte. Le premier-ministre fut saisi d'une crise aigue d'appendicite en revenant du Cap Breton et on dut l'amener au plus vite de Truro à Halifax où les médecins jugèrent qu'une opération immédiate s'imposait. Par suite de cette maladie, M. Harrington ne pourra assister à la réunion des premiers-ministres des provinces maritimes qui doit avoir lieu à Ottawa le 17 janvier.

Barcelone est le théâtre d'émeutes révolutionnaires

Deux agents de police, trois communistes et plusieurs passants y perdent la vie

La milice à la rescousse

Barcelone, 8. (P.A.) — Deux agents de police et trois révolutionnaires ont trouvé la mort aujourd'hui dans une série de bagarres. Il y a eu de nombreux blessés tant du côté des extrémistes que de celui des autorités.

La police a dû disperser plusieurs troupes formées sur les places publiques. Dans la rue Condé de Asalto, un passant a été tué raide et plus de cent manifestants se sont lancés à l'assaut d'une gare de chemin de fer en brandissant des bombes. Un peu plus tard, les casernes de San Augustin ont été mises en danger. On abattit la sentinelle et une garde, mais les soldats alertés ripostèrent par un tir de barrage. Dans le district de Sanaeren, un gardien de la paix et deux citoyens ont trouvé la mort.

Un engagement au fusil court a éclaté près du Palais de Justice, où la police opéra plusieurs arrestations. A San Vincente, ville de la banlieue, les extrémistes arrêtaient un train et dirent aux voyageurs que le régime communiste était instauré à Barcelone.

Les révolutionnaires ont tué un milicien accouru au secours d'un agent de police en danger de perdre ses armes aux mains des émeutiers. L'agent a refusé d'obéir aux ordres des communistes et fait feu dans la bande. Il en a abattu deux. L'on a entouré les quartiers-généraux de la police de Barcelone de deux haies de soldats armés de mitrailleuses. On avait entendu dire que les communistes allaient bombarder cet édifice.

Jeune couple de Toronto, marié en dépit des parents

Tulford Hardy, fils du sénateur A. C. Hardy, et Mlle Betty Hill, vont à Detroit

Leur équipée

Detroit, 8. (P.A.) — Tulford Hardy, 21 ans, et Mlle Betty Hill, 16 ans, deux de Toronto, ont traversé trois Etats américains en fin de semaine afin de se marier, et ont terminé leur lune de miel en tombant aux mains de la police de Detroit.

Le jeune marié est le fils du sénateur canadien Arthur Hardy, qui représente Brockville à la Chambre Haute.

Le jeune couple est parti vendredi de Toronto, dans l'automobile du jeune Hardy, pour se rendre à Detroit où s'épousent. Leurs parents ont essayé de les faire arrêter à la frontière mais ils s'y étaient pris trop tard. Seulement, à Detroit, la loi du Michigan défend de séjourner plus de cinq jours à ceux qui veulent s'y marier. Les deux jeunes gens se rendirent alors à Toledo, Ohio, où le mariage sort les attendait. Finalement, ils furent unis à Crown Point, Indiana, à 4 heures du matin, samedi, et ils retourneront à Detroit. La police de cette ville les y entraîna grâce au permis de leur auto, et les arrêta. Les jeunes mariés ont été confiés aujourd'hui aux autorités canadiennes, qui attendent les instructions des parents.

Delhi, 8. (P.A.) — Des rebelles de Moe et d'Alwar en sont venus aux prises avec les troupes du gouvernement aux environs de la ville de Goudgarn. On accuse l'armée d'avoir commis des actes incendiaires et d'avoir attenté à la propriété privée. On a transporté les soldats blessés à Alwar. On a aussi entassé à cet endroit des monceaux d'armes fabriquées par les rebelles. Deux cents soldats ont dû être dépêchés pour prêter main-forte aux militaires chargés de maintenir l'ordre dans la région.

La Russie espère avec anxiété un geste pacifiant du dictateur Staline

Moscou, 8. (P.A.) — La Russie s'attendait aujourd'hui à entendre le dictateur Joseph Staline annoncer au pays le résultat du plan quinquennal et déclarer quelle était la tâche réservée à l'année 1933. Tout le monde se montrait impatient d'apprendre si on avait décidé d'avoir recours à de nouvelles méthodes et à une nouvelle politique économique. L'agriculture espérait tout particulièrement des changements.

Rompant un silence de 18 mois, Staline a présenté un rapport aux membres réunis des conseils intérieurs du parti communiste. Il a dit qu'une réunion conjointe des membres du comité central du parti et du comité central de contrôle formulait en ce moment des directives à la politique du gouvernement, mais qu'on ne pourrait pas les connaître avant leur publication officielle dans les journaux.

Trente personnes sont blessées au cours d'une réunion pré-électorale du parti irlandais Cumann Na Ngædhael, organe de l'ancien président Cosgrave

Une assemblée orageuse

Un groupe de partisans républicains se mêle à la foule et empêche les orateurs de parler par leurs chants et leurs cris ininterrompus

Criblés d'oeufs pourris

Dublin, 8. (P.A.) — Trente personnes ont été blessées au cours d'une bagarre à la réunion électorale du parti Cumann Na Ngædhael aujourd'hui. Parmi ces blessés se trouvent une femme et un enfant. Malgré un échange de coups de feu, toutefois, personne n'a été touché.

Le parti Cumann Na Ngædhael est celui de l'ancien président Cosgrave. Un groupe de partisans de Valera s'était mêlé à la réunion aujourd'hui et empêchèrent les orateurs de parler en chantant et en criant sans interruption. Le général Richard Mulcahy, membre du Dail Eireann, fut houspillé et dut quitter l'estrade. La police eut grand-peine à retenir la foule qui voulait faire un mauvais parti à une femme-orateur Mme Collins O'Driscoll, sœur de l'ancien ministre des Finances.

Au plus fort de la mêlée des pierres furent jetées de part et d'autre et les haut-parleurs furent arrachés des murs. La police, aidée des vétérans de la grande guerre, a eu fort à faire en empêchant la foule de monter sur l'estrade. La réunion s'est finalement terminée par un tumulte indescriptible.

En quittant la salle où s'était tenue cette réunion agitée les principaux orateurs furent criblés d'oeufs pourris et d'autres projectiles aussi peu agréables. Encore une fois, la police réussit à les protéger en assurant force coups de bâton sur la foule.

Un peu plus tard, une autre bagarre eut lieu devant les quartiers-généraux des vétérans dont les assaillants brisèrent toutes les vitres. 360 policiers étaient placés dans la

Une forte escouade aérienne japonaise survole Shanhaikouan et bombarde les troupes du maréchal Chan Hsiao-Liang

Gain des radicaux

Paris, 8. (P.A.) — Le parti radical-celui de M. Herriot, ancien président du conseil a gagné un siège et en a conservé un autre aux élections sénatoriales complémentaires d'aujourd'hui. Au Puy-de-Dôme, le Dr Mal-sang a battu le chef des socialistes Alexandre Varenne, et dans la Saône-et-Loire, Philibert Dochart, radical, remplace le radical Théodore Petit-jean.

Nombres victimes
Il est question d'une entente prochaine entre chinois et japonais

Les étrangers
Tokio, 8. (P.A.) — Des dépêches reçues de Chine annonçant qu'une escouade aérienne japonaise partie de Tchin-Tehou a bombardé le 16 et le 19 le bataillon de l'armée du maréchal Chang-Hsiao-Liang à soixante milles au nord de Shanhaikouan. Les dépêches assurent que les soldats ont péri en grand nombre sans fixer le total des victimes.

Comme justification, le Japon affirme que ces bataillons étaient un danger pour la ligne de communication menant à Shanhaikouan, possession japonaise depuis la semaine dernière.

Le gouvernement n'a pu confirmer cette dernière nouvelle non plus que celle qui voulait une entente entre Chinois et Japonais sur la question du territoire de Shanhaikouan. Il est vrai, cependant, que le général Ho Chou-Kouo, chef chinois s'est déclaré prêt à cesser les hostilités. Cette attitude contraste avec la disposition beaucoup plus belliqueuse des commandants chinois de Nankin et de Peiping qui sont, à vrai dire, plus près du champ de bataille.

La cérémonie religieuse
Plymouth, 8. (P.A.) — Calvin Coolidge, retourné à son village natal, a reçu de lui aujourd'hui le suprême hommage.

La petite église de White Union, sise en face de la résidence des Coolidge, a été le théâtre d'une cérémonie religieuse impressionnante et simple, à laquelle assistaient beaucoup des habitants de Plymouth. Ce fut un service funèbre assez semblable à celui qui eut lieu hier à l'église de Northampton, où il est mort jeudi dernier. L'ancien président des Etats-Unis habitait Northampton depuis assez longtemps.

C'est par un sombre après-midi d'hiver qu'il est rentré dans sa demeure des monts du Vermont, où il a vu le jour voici soixante ans et où il reposera dans le petit cimetière.

Les anciens amis et voisins de Coolidge ont fait silencieusement la haie sur le passage du corps de celui qui illustra leur village et qu'ils ont conduit au tombeau. Bien peu avaient pu assister au service funèbre plus tôt dans la journée à Northampton. Ils accueillirent leur ancien voisin dès la frontière du Massachusetts et du Vermont et se groupèrent dans le cimetière, têtes nues sous la pluie et le vent, pour le voir descendre en terre.

Pais relative
Peiping, 8. (P.A.) — Les quartiers-généraux mandchous étaient en communication téléphonique avec Chanouangtao, près de Shanhaikouan ce soir. On leur a fait rapport que ce port était toujours entre les mains des Chinois et que le calme le plus complet y régnait. Cette nouvelle démentit catégoriquement une autre venue de Nankin qui prétendait que Chanouangtao était tombé aux mains des Japonais.

Le représentant des Etats-Unis Nelson Johnson a nié qu'il se soit jamais posé comme apôtre de la paix entre les deux pays, comme l'aurait prétendu les Japonais. Le commandant Taylor du poste de la marine anglaise à Chanouangtao est entré en pourparlers avec les autorités chinoises et japonaises afin d'obtenir protection pour les intérêts de son pays dans la région. Il y aura peut-être une entrevue entre les principaux intéressés à ce sujet.

LA VIE LITTÉRAIRE

WALTER SCOTT

Par Gouraud d'Abancourt, membre de la Société des Gens de Lettres

(Collaboration particulière du CANADA)

Walter Scott est né au pays de l'hospitalité, où passe, au sommet des tours du château d'Avenel, la Dame blanche. Il vint au monde le 15 août 1771. Son père, homme de loi, le destinait à la même carrière. Seulement, l'influence du pays, la nature pittoresque, la poésie de l'histoire d'Ecosse, les chants des montagnards, leurs danses, les lacs peuplés de légendes, les clans aux couleurs variées, les courses aventureuses auxquelles se livrait l'enfant avec ses camarades, orientèrent son esprit vers un autre but que l'étude abstraite des codes. Il avait six ans dont ils partageaient les jeux, les promenades, les rêveries, les études. Ensemble, ils s'attachaient à parler la langue de Goethe et de Schiller, dont ils aimaient les œuvres, Walter imitait les ballades allemandes, les lieds où planent les héros mystiques, héroïques, mystérieux.

Bien que boiteux de naissance, comme lord Byron, il était excellent marcheur, ne s'inquiétant guère de son infirmité, tandis que son contemporain — beau de visage — souffrait dans son orgueil d'une disgrâce qui lui était les meilleurs plaisirs, la danse par exemple, ce qui faisait dire à de malins amis: "George a toujours son pied dans la tête." Walter, par contre, au lieu de s'agiter et de se lamenter, accomplissait ses dix lieues par ses seuls moyens naturels. Jusqu'à l'âge de quinze ans, assez débile, il devint très robuste par suite de sa vie d'entraînement. Quand le plaisir de parcourir son agreste comté le menait trop loin, il montait à cheval et couvrait trente à trente-cinq kilomètres par des chemins inconnus dont le danger était pour le cavalier le meilleur attrait.

C'est ainsi qu'il observait les mœurs et les coutumes de la vieille Ecosse afin d'en orner ses héros, dispersés en quatre-vingt-dix volumes de prose, quinze de poésies et nombre de lettres. Quand on songe que la plupart de ses volumes lui étaient payés vingt-cinq mille francs (\$5,000), on comprend qu'il ne perdait pas son temps. Sa Vie de Napoléon lui fut même payée trois cent mille francs. En 1798 son cœur s'émut, il épousa Miss Edith Carpenter, fille naturelle du duc de Devonshire, élevée en France, dont la culture et l'intelligence étaient dignes

de son mari. Il en eut quatre enfants: deux fils et deux filles. En 1814 il renoua à écrire en vers; une déception avec son livre *Maithilde de Rokeby* le découragea; mais ce qui le décida surtout fut l'éclatante apparition de George Byron sur la scène littéraire. Il ne voulait pas lutter contre un si rude jouteur. Il se retira dans le mystère de lui-même et fit paraître *Waverley* sans le signer. Six mois après il mit au jour *Guy Mannering*, puis *l'Anti-Quaire* qui le fit reconnaître, malgré son anonymat, par la description si exacte du personnage-type du roman. Son succès devenait colossal avec les *Puritains d'Ecosse*, *Rob Roy*, *Kenilworth*, etc. Malgré sa présence sur le même plan poétique que lord Byron, il cite celui-ci avec éloges dans ses *Mémoires historiques* sur plusieurs personnages célèbres. Son histoire de la Démonologie et des Sorciers est un récit de curieuses rencontres d'idées singulières qui dépeint l'époque où il le place.

Au milieu de son triomphe et de sa fortune un cruel déboire vient le troubler: son éditeur, Archibald Constable, fait faillite. Loyalisme, il répond de lui, obtient dix ans pour payer les créanciers, et travaille jour et nuit pour faire honneur à ses engagements. Il y réussit avec un bonheur sans égal. Sa plume merveilleuse lui gagne six millions.

Ils'adonnaient à embellir sa retraite. La petite maison qu'il possédait sur les bords de la Tweed, près Melrose, à trente-six milles d'Edimbourg, devint un château auquel l'auteur du *Monastère* donna le nom d'Abbotford (le gué de l'abbé). Il s'occupait activement d'agriculture, envoyait à la *Revue d'Edimbourg* des articles pratiques sur les meilleures cultures.

Entre ces travaux, il lui fallait trouver le temps de voyager. Les chardons d'Ecosse ne pouvaient suffire à composer sa guirlande. Il lui fallait respirer les lis de France. Il partit pour Paris, rayonna chez des amis, étudia notre art, notre littérature et data de diverses régions du continent ses *Lettres de Paul* à sa famille. L'admiration générale pour son beau et multiple talent excitait partout ne lui manqua pas en France; il fut reçu et fêté dans la meilleure société.

Après ce triomphant séjour, il rentre en son domaine préféré, celui qu'il a édifié à la "place d'une modestie ferme et qui représente un si curieux mélange de styles. Il aime à y recevoir des amis et, comme il est original en ses goûts, il présente à chaque convive une coupe dissemblable. L'une avait servi à son ancêtre John Scott, qui avait laissé croître sa barbe depuis la mort de Charles Ier, en signe de deuil, jusqu'à la restauration de Charles II. Une autre coupe avait été creusée dans une branche de l'If de Marie Stuart, une troisième provenait de la poutre du toit d'Alloway-Kirk. (Ce qu'on y buvait devait avoir un drôle de goût.)

Il ferma le cercle de ses immenses productions sur l'histoire de la Jolie fille de Perth. Plus tard, bien las, il essaya cependant encore de publier *Robert de Paris*, mais sa verve est éteinte, la vie a donné son bel effort, la tristesse des années lourdes enlève son activité, qu'il force pour réparer encore des pertes d'argent. Il est tellement estimé de ses compatriotes, qu'un riche banquier de Londres lui envoie sa signature en blanc, mais le loyal Ecossois retourne le papier sans accepter un tel don. Il ne veut devoir qu'à lui le droit de lever haut le front. Il travaillera encore, il vaincra la nature par la volonté.

Mais l'effort est trop grand, la lampe intérieure s'éteint, son

rayonnement est restreint, le romancier va demander au soleil d'Italie un peu plus de chaleur. Naples le retient, il rêve aux gouffres de Charybe et Scylla, aux Sirenes. Cependant les forces s'affaiblissent, il est pris de la peur de ne pas mourir chez lui, au pays natal sous les tourelles d'Abbotford, son lieu de prédilection, et le repart à demi brisé, mais calme, résigné, soumis à la Providence. Il s'éteignit le 21 septembre 1832, à l'âge de soixante-deux ans. Ses dettes n'étaient pas entièrement éteintes, les créanciers voulurent faire vendre le château, mais la reconnaissance européenne exigea que cette poétique demeure restât à la famille: à ses fils et à sa fille. Une souscription couvrit les dettes et dépenses.

Ce fut une belle vie, d'un naturel froid, Walter Scott s'animait dans la description, notamment de sa résidence, dont il se plaisait à énumérer les superbes collections. Chaque appartement avait la physionomie d'une époque particulière.

Gouraud d'ABANCOURT,
Membre de la Société
des G. de L.

La famille Globensky

Les Globensky, croyons-nous, sont originaires de Pologne, mais le premier Globensky qui vint s'établir au Canada, le docteur Auguste Globensky, était né à Berlin, en 1754. Son père, Joseph Globensky, était secrétaire de Sa Majesté le roi de Prusse.

Auguste Globensky était chirurgien d'un des régiments mercenaires allemands passés au Canada en 1776, sous le commandement du baron de Riedesel.

Après la guerre, le chirurgien Globensky obtint son congé et s'établit au Canada. Il épousa, à Verviers, en 1784, une demoiselle Broseaux, qui lui donna une nombreuse famille. Le docteur Auguste Globensky mourut en 1830.

Globensky, Maximilien
Maximilien Globensky, fils du docteur Auguste Globensky, naquit le 15 avril 1792. Il s'enrôla dans les Voltigeurs Canadiens en 1812. Il décéda à Saint-Eustache le 16 juin 1866, à l'âge de 74 ans et 2 mois.

La Minerve du 23 juin 1866 disait de Maximilien Globensky: "Nous regrettons d'apprendre la mort du lieutenant-colonel Maximilien Globensky, arrivée à St-Eustache le 16 juin courant, à l'âge de 74 ans et deux mois."

"Né le 15 avril 1792, il avait, par conséquent, 20 ans lorsqu'il entra en service comme lieutenant dans le bataillon des Voltigeurs Canadiens, en 1812, sous le commandement du colonel de Salaberry. Il assista à plusieurs batailles, entraînées à celles d'Ormstown, Lacolle et Châteauguay, où il se distinguait toujours par sa bravoure."

"Le lendemain de la bataille de Châteauguay, il fut envoyé en députation auprès du général Hampton, commandant de l'armée américaine, à qui il apporta, au grand étonnement de celui-ci, la nationalité et le petit nombre de ceux qui, la veille, avaient mis les Américains en déroute."

"Il était décoré de deux médailles, et il reçut la demi-paix jusqu'à sa mort. Il conserva l'ardeur militaire de sa jeunesse jusqu'à sa mort et offrit ses services au gouverneur général pour lever un bataillon d'abord lors de l'affaire du Trent, et tout dernièrement encore, lorsqu'il fut appelé à une invasion fédérale."

"Ses funérailles ont eu lieu le 19 du courant, au milieu d'un grand concours de personnes qui s'y sont rendues, malgré les mauvais temps, et si grand nombre, que l'église était littéralement remplie."

"Le colonel Globensky est mort après une maladie de quelques semaines seulement, souffrante avec les sentiments de la résignation la plus chrétienne."

"Nous avons perdu en lui le dernier officier survivant des braves Voltigeurs de 1812."

Globensky, Charles-Auguste-Maximilien
Il était fils du lieutenant-colonel Maximilien Globensky. Par son mariage avec Virginie-Marguerite Lambert-Dumont, il devint seigneur des Mille-Îles. Élu député de Deux-Montagnes en 1875 il résigna son siège un an plus tard. C'est lui qui publia, en 1883, *Les événements de 1837 à Saint-Eustache*. M. Globensky décéda à Saint-Eustache le 12 février 1906. On trouva une belle notice sur lui dans le *Courier de Saint-Hyacinthe* du 14 février 1906.

Globensky, Benjamin
Né à Varennes le 7 juillet 1840

du mariage du docteur Globensky et de Hélène LeMoine de Martigny. Il était le petit-fils du docteur Auguste Globensky. Admis au barreau en 1862, il fut, en 1867, nommé greffier des journaux du Conseil législatif de Québec, puis, en 1875, inspecteur des prisons. Le 1er décembre 1887, il était nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Joliette. Il mourut à Montréal, le 2 décembre 1888, un an après son élévation au banc. Il ne s'était pas marié.

Globensky, Arthur
Né à Saint-Eustache le 28 octobre 1850, du mariage de Hubert Globensky (petit-fils du chirurgien Auguste Globensky) et de Fanny Hays, Avocat. Il fut fait juge de la Cour Supérieure pour le district de Saint-François le 6 juillet 1910. Décédé à Sherbrooke le 4 septembre 1925.

(Le Bulletin des recherches historiques)

Le Roi des Palaces
une opérette gaie
au théâtre Imperial

Ce film passe cette semaine
accompagné d'une comédie
charmante, "La Chance"

Jules Berry

"Le Roi des Palaces", qui est ce personnage important, demandera-t-on? Le riche américain, nomade moderne qui transporte de ville en ville, avec ses cannes de golf et son complet à carreaux, au porte-feuille qui ne demande qu'à laisser tomber des billets de banque? Est-ce le danseur mondain, à l'oeil fatal, aux cheveux collés, qui n'a qu'un geste à faire pour que les femmes les plus belles et les plus riches tombent dans ses bras? Est-ce l'athlète international vainqueur aux Jeux Olympiques, qui se promène, sous un complet de ville d'une coupe parfaite, une musculature puissante et souple, dans le hall des grands hôtels? Non. Le roi des Palaces n'est ni le millionnaire, ni le danseur, ni l'athlète. C'est tout simplement, le portier.

N'est-ce pas le portier qui ouvre la porte de l'hôtel, reçoit les clients, écarte les importuns. N'est-ce pas lui que la belle étrangère supplie d'intercéder pour elle auprès des garçons d'étage et des filles de chambre pour ses six petites chiens, recevoient tous les soins que requièrent leur santé délicate? N'est-ce pas à lui que revient la considération du vieil habitué de l'hôtel qui sait que le portier seul dépendra tout l'agrément de son séjour. N'est-ce pas le portier enfin qui a sur tout le personnel, du directeur aux grooms de l'ascenseur, la plus entière juridiction, consultant l'un, dirigeant l'autre, morigénant le troisième. Il a la fonction centrale de l'établissement. Tout tourne autour de lui. Les souverains même ne sont que ses hôtes. Il est véritablement le Roi.

C'est ce thème original que développe le film opérette qui passe cette semaine à l'Imperial et qui a pour titre "Le Roi des Palaces". Le portier d'hôtel qu'on nous présente est un garçon véritablement étonnant. Une intelligence et d'une adresse hors pair. Il tient tout le monde dans sa main, du client le plus grincheux à la soubrette la plus impertinente. De plus, les jolies femmes sont toutes amoureuses de lui. Il prouvera cette force de séduction en enlevant à son fiancé sportif et à son professeur de danse argentin, la plus riche et la plus belle américaine de l'hôtel qui accepte à sa main avec reconnaissance. 1. est vrai que ce portier est fort joli garçon et que, tout simple employé d'hôtel qu'il soit, il descend d'une très authentique famille princière de France. Tout arrive.

Jules Berry, l'éminent et spirituel interprète du "Roi des Palaces" tient avec... autorité le rôle du portier. Betty Stelford est charmante et séduisante à son ordinaire dans celui de la jeune Américaine. Drame renforce cette excellente distribution en personnifiant d'une façon cocasse un client parmi les plus distingués de l'hôtel: le Roi de Polchavi.

Un second film, outre les actualités de la semaine et d'autres sujets courts, complète le programme de cette semaine à l'Imperial. Il a pour titre "La Chance" et nous présente la jolie artiste qu'est Marie Bella (que nos lecteurs connaissent sans doute comme l'interprète du film tourné d'après le Livre d'Edouard Herriot, "Madame Récamier"), dans une comédie à la fois spirituelle et tendre qui la fait probablement à tout le monde. Elle nous raconte l'histoire d'une jeune veuve qui cherche dans le jeu l'oubli d'une passion qu'elle éprouvera naguère pour un jeune chirurgien, lequel l'aima trop profondément pour avoir jamais osé se déclarer. Ce couple étrange finira-t-il par s'unir? C'est là ce que décidera "La Chance", cette fée capricieuse qui aime à brouiller à plaisir les fils de l'existence et qui, au Cinéma, a déjà rendu tant de signalés services aux metteurs en scène. — P. W.

DIEGO RIVERA...

(Suite de la 2e page)

Canada et de l'Ontario School of Art.

Mais assez d'arguments: la conduite du directeur et des conservateurs de notre musée national ne paraît justifiée.

Ces querelles ont d'excellent qu'elles animent notre monde des arts. Les artistes, pour peu qu'ils soient de bonne foi, ont parfaitement le droit de savoir ce qui se passe au musée national et même aux musées provinciaux. Car nous avons des musées provinciaux. Si le grand public n'a pas l'air d'en soupçonner l'existence, certains peintres les connaissent très bien. Et si je voulais être méchant, je pourrais demander à un peintre québécois qui a beaucoup pratiqué l'auteur de l'Angélus pourquoi il a signé cette "pétition" contre Ottawa alors que ses confrères lui reprochent précisément de prendre toute la place au musée de sa province.

Jean CHAUVIN

Deux bons films
au Cinéma de Paris

"Ma Femme, homme d'affaires" et "Nuit d'Espagne" sont présentés cette semaine

"Ma Femme, homme d'affaires", l'amusant film tourné avec René Duvilliers, Robert Arnoult et l'excellent comique Pasquell, paraît cette semaine en programme double en compagnie d'une des plus intéressantes réalisations auxquelles Jeanne L'Eng ait prêtée son talent. "Nuit d'Espagne" une oeuvre forte et sombre d'une large humanité.

Nous ne redisons pas les mérites de "Ma Femme, homme d'affaires". C'est une comédie d'une grande fantaisie, pleine de situations drôles, mais que parfois invraisemblables. Elle montre — sans vouloir faire d'ailleurs de morale aux hommes, hommes d'affaires — comment une jeune femme ambitieuse et un peu piquée, réussit à entraîner sur la route de succès son mari, jeune homme timide, terrorisé par la vie et les convenances.

Elle commence par lui faire perdre sa situation de commis de banque à 1,500 francs par mois en l'obligeant à s'installer dans un grand hôtel des Champs Elysées. Elle le place ensuite dans des situations folles, ridicules et dangereuses dont elle réussit à le tirer non seulement sans passer par le prison, mais en en faisant un millionnaire, le rêve de sa vie.

"Nuit d'Espagne" nous montre l'aventure d'une jeune femme repérée de son mari par les circonstances, qui fait à Paris l'apprentissage de la coquetterie et qui se laisse prendre au jeu d'un homme d'affaires. Elle fait avec la connaissance d'un mari, un mari qui, roué sans scrupules, qui ayant qu'elle se moque de lui, l'entraîne dans un traquenard. Elle ne sortira que grâce à un événement tragique, qui se produira en dehors de son volonte: le père d'une jeune fille séduite par le gentilhomme arrive au château du marquis le soir même de celui-ci et a fait tomber la jeune femme dans ses filets, abât le terrible circonstance pour elle. Mais elle ne sera pas au bout de ses peines. La mort du marquis a fait

CARLES PROFESSIONNELLES

INGENIEURS
H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et Arpenteur.
M. Cailloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Pontons — Expertise
EDIFICE THEMIS
10, St-Jacques Ouest — HARBOR 6482
MONTREAL — HARBOR 2586

CHIMISTES
MILTON HERSEY CO.
LIMITED
Chimistes, Ingénieurs, Inspecteurs
Essai et inspection — Matériaux
Général minier et métallurgie
980, rue St-Antoine HARBOR 1201
Montréal — Winnipeg

COMPTABLES
GONTHIER, MULLIGAN & CIE
Comptables licenciés
Immeuble "Insurance Exchange"

LARUE & TRUDEL
COMPTABLES AGRES
(Chartered Accountants)
J.-Art. Larue, C.A.
J.-Wilfrid oulet, C.A.
J.-Paul Gauthier, C.A.
A.-Emile Beaulieu, C.A.
Maurice Bonin, C.A.
Lucien L. Beaulieu, C.A.
Georges Henri Boulet, C.A.
Roland Chagnon, C.A.
Montréal, Québec, St-Jean, P.Q.

AVOCATS
VINCENT DUPUIS, C.R., M.P.
de la firme légale
DUPUIS, TELLIER et LABELLE
AVOCATS ET PROCUREURS
JEAN TELLIER, L.L.L.
LUCIEN LABELLE, L.L.L.
603 Edifice Themis
10 SAINT-JACQUES OUEST
TELEPHONE: HARBOR 6655

Bureau: HARBOR 4272.
Rés: TEL: CLAIRVAL 6128.
GEORGES ROBERT, C.R.
Avocat et Procureur
EDIFICE LA SAUVGARDE
suite 21-52
152, rue NOTRE-DAME EST

Bureau: LA 1152-1153
Résidence: AT 1450
JOSEPH-B. BERARD
AVOCAT
40, NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Rés: TEL: ATLANTIC 2700
GERARD RAYMOND
AVOCAT
Suite 705, Insurance Exchange Bldg.
274, rue St-Jacques
HARBOR 2113 et 2114

JOHN E. C. ELLIOTT, B.C.L.
AVOCAT
CHAMBRE 116
Edifice Insurance Exchange
276 rue Saint-Jacques
Téléphone: HARBOR 1700

DENTISTES
Tél: HARBOR 7159
9 a.m. à 9 p.m.
Dr GASPARD FAUTEUX
D.B.S., D.D.S.
DENTISTE
Un peu plus bas que Sainte-Catherine, en face de l'Université.
"LE FRANCO-AMERICAIN"
1242, rue St-Jenis, Montréal

Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, PRÉSIDENT

du bruit et un homme, son domestique, connaît les circonstances exactes de sa mort. Il fera une tentative de chantage sur la jeune femme qui, glacée d'épouvante et craignant à chaque instant que son mari ne soit renversé, traversera des moments épouvantables.

Ce film a été interprété d'une manière expressive par un groupe d'artistes à la tête duquel se trouve la belle Jeanne Helbing, qui joue le rôle de la femme corable. Des actualités sont également au programme.

Cours publics de la
Société St-Jean-Baptiste

La réouverture des cours publics organisés par la "Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal" aura lieu ce soir 9 janvier, à 8 heures, au Monument National.

M. J.-Albert Barbeau, notaire, directeur, invite les élèves qui suivent les cours de sténographie, de langues française, cours élémentaire, et de comptabilité à se présenter dès maintenant.

Les autres cours seront donnés aux heures et jours habituels.

Causerie sur Darwin

M. F.-E. Lloyd, professeur McGill, prononcera une causerie sur Darwin devant les membres de l'Engineering Institute, mercredi soir prochain, à 8 heures 15.

Problèmes canadiens

Ce soir, à 6 heures 15, le Young Men's Canadian Club tiendra son dîner à l'hôtel Queen's, et M. H. Napier Moore, de Toronto, parlera des problèmes que le Canada envisage à l'heure actuelle.

CARLES PROFESSIONNELLES

AVOCATS
CHARLAND & CHARLAND
AVOCATS
57 rue St-Jacques O., PL. 2673
LES SOIS
J. CHARLAND
J. CHARLAND
CL. 6628m
DO. 5243

Te: HARBOR 8540
JOSEPH JEAN, C.R.
AVOCAT
Domicile: Points-aux-Trembles
Tél. 24, 1192 Notre-Dame Est
Immeuble "La Sauvegarde"
Chambre 33
152, rue Notre-Dame Est, Montréal

David, Dugas & Webster
Autrefois avec Elliott et David
AVOCATS 507 Place d'Armes
Hon. Athanase David, C.R.
Maurice Dugas, C.R. Gordon M. Webster
Roméo Desjardins Jean Raymond

THEBERGE & THEBERGE
AVOCATS
152 EST, RUE NOTRE-DAME
Téléphone: HARBOR 4272

Tél: HARBOR 9123
BRAIS, LETOURNEAU et
L'ESPERANCE
Avocats et procureurs
F. Philippe Brais, C.R.
Jean Letourneau
Léo D. L'Esperance
A. J. Campbell
Edifice Insurance Exchange
276 rue St-Jacques Ouest, Montréal

Tél: LA 1147
ANGERS & DELAGE
AVOCAT
AUGUSTE ANGERS
Procureur conjoint de la Couronne
VICTOR A. DELAGE, C.R.
84, rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL

NOTAIRES
G. A. TERRAULT
B.A., LL. M.
NOTAIRE
87, rue St-Jacques
(Côté McGill)
LANCASTER 5048

Résidence: 2350 est, rue Sherbrooke
Tél: AMHERST 6444
ROBERT LARIVIERE
NOTAIRE
366, ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél: HARBOR 2143
CESSIONNAIRE DU GRIFFON
EMERY P. BERTRAND

PHARMACIENS
Assortiment — Qualité —
Service — Reels Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1200 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMHERST 2123 CHERRIER 2191

TELEPHONE: LANCASTER 3011
DOCTEUR
André Lafleur
2024 RUE ST-DEIN APPL 5

SPÉCIALISTE
Hémorragie, syphilis, hyperthrophie de la prostate, affections chroniques des reins et de la vessie. Analyse du sang. Traitements électriques modernes pour dyspepsie, rhumatisme, arthritisme, etc. — Dr LAPORTE — 13, St-Jas

VOIES URINAIRES

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

Chez les antiquaires

Mercrèdi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Société des Antiquaires (section féminine) tiendra une assemblée au Château de Ramezay. Mlle M. Winnifred Kydd y prononcera une causerie sur "McLaurin de la North West Co. et la Hudson Bay Co."

Réunion de Hilarieux

Mardi soir prochain à 8 heures 30, aura lieu à 1313 Ouellet St. E., l'assemblée régulière des membres de l'Union Hilarieuse Populaire. Des questions importantes seront discutées ainsi que l'élection des officiers pour l'année 1933. Les membres en style, sont admis à cette assemblée.

IMPERIAL
"LE ROI DES PALACES"

en programme cette semaine
"LA CHANCE"

CINEMA DE PARIS
"MA FEMME, HOMME D'AFFAIRES"
et "NUIT D'ESPAGNE"

THEATRE STELLA
L'heure 11:55-11:57 — 4652
Troisième semaine
"STELLE-CL, STELLA!"

Grande revue de fin d'année en 2 actes et 20 tableaux par Henri Leval

PROFESSEURS
PROFESSEURS

AVOCATS

Bertrand, Guérin
Goudreau & Garneau
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. E.-Ch. 270 O., St-Jacques
Edifice "La Sauvegarde"
Séjour de M. Bertrand, M. Guérin, M. Goudreau, M. Garneau
Antoine, C. R. H. N. 270 O.

Geoffroy & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. E.-Ch. 270 O., St-Jacques
Edifice "La Sauvegarde"
Séjour de M. Geoffroy, M. Prud'homme
Antoine, C. R. H. N. 270 O.

DES LABAIS & DESERRES
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. E.-Ch. 270 O., St-Jacques
Edifice "La Sauvegarde"
Séjour de M. Deslabais, M. Deserres
Antoine, C. R. H. N. 270 O.

CORMIER, GOUIN & DUBOIS
AVOCATS ET PROCUREURS
Calixte Cormier, L.L.B.
Paul Gouin, B.A., LL.B.
André Dubois, B.A., LL.B.
Immeuble Anglo-Américain, Trans
201 ouest, rue Notre-Dame
Téléphone: MARQUETTE 2228

ANTOINE FENECA
AVOCAT
10 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTREAL
HARBOR 5746

J. EMERY & WIEVE, C. R.
AVOCATS ET PROCUREURS
PAUL & POLPART
Avocats-Procureurs
Imm. Ins. E.-Ch. 270 O., St-Jacques
Edifice THEMIS
1, Saint-Jacques Ouest, Montréal
Tél: HARBOR 5229

RENE CHENEVERT, C.R.
AVOCAT - PROCUREUR
Edifice Insurance Exchange
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

MEDECINS

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

SPÉCIALISTE

Page Féminine

CHRONIQUE FÉMININE

A L'ENVERS

L'an dernier, à pareille époque, j'ai mis sur le compte d'un coupable dégrelement du Gulf Stream le changement de température dont nous étions affligés. N'ayant reçu de la part de Neptune, ni protestation courtoise, ni action en libelle (car après tout l'accusation était grave) j'en ai déduit que je n'avais pas tout à fait tort.

Mais comme cette année, cela recommence et que je suis obligée de trouver chaque jour un sujet d'actualité et que la température en est un qui suit se renouveler, il me faut procéder d'après des déductions.

C'est beaucoup plus difficile que de charger le Gulf-Stream de tous les péchés d'Israël. Pêche, c'est façon de parler, car un hiver doux est pour moi un plaisir presque aussi grand qu'un bel été, bien ensoleillé et fleuri à foison, mais il ne faut pas enlever le monde dans l'étrémité de son point de vue, et ces saisons bouleversées ne font l'affaire de personne.

Tout marche à l'envers. Il n'y a guère que le jour et la nuit qui se succèdent comme auparavant. Mais je ne désespère pas de revoir, plus ou moins prochainement "la grande noirceur" de ce joyeux métronome.

S'il faut accuser l'occurrence de tous ces troubles atmosphériques, c'est probablement parce que M. Neptune, qui n'a pas dû rajouter, est vété de se voir "scooper" par les petits habitants de la machine ronde, dont il tenait au temps jadis, le sort suspendu aux pointes aiguës de son trident.

Les bateaux d'a-présent, et les aéroplanes, se soucient du vieillard des Eaux comme de leur premier boulot. La tempête même les émet à peine, et Neptune qui s'en aperçoit doit enlever sous sa couronne, Malheur au pauvre triton qui s'approche trop près du trident deux fois nommé. Si peu que l'irascible vieillard ressemble au Pharaon de Théophile Gauthier, les requins doivent faire la noce.

Et pour se venger, le souverain des océans a tout bouleversé. Il nous donne des temps doux à Noël et au Jour de l'An, il nous envoie une bise glaciale à Pâques, non seulement pour nous empêcher de faire fête au printemps et de nous habiller coquettement, mais pour griller les fleurs des arbres fruitiers et anéantir la future récolte.

A celles qui tentent tout de même de le braver et d'arborer manteaux légers ou tailleurs étroits, il enverra en guise d'ocufs de Pâques une bonne pneumonie ou une petite pleurésie, pour leur apprendre à se résigner.

En plein mois de janvier, les trottoirs sont secs comme en plein été. En avril nous barboterons dans la neige jusqu'aux genoux, et les traîneaux, que nous n'aurons pas entendus passer, dans le bruit cristallin des grottes, pendant la nuit de la Nativité, nous les verrons le jour de la Résurrection.

Petit à petit, tout changera. On fera la moisson en décembre, les labours en mai et on gèlera au mois d'août. Plus tard, quand les uns chargeront notre tête chenu, nos arrière-petits-enfants écouteront, bouche bée, les récits de notre enfance, au temps où l'hiver avait lieu de décembre à mars. Cela leur semblera tout drôle.

Tout marche à l'envers, vous dis-je, mais après tout, ce n'est qu'une habitude à prendre, et, depuis la crise, nous en avons pris tant d'autres!...

Odette-L. OLIGNY

Mondanités

Le mariage de Mlle Fernande Lancôt, fille de M. et de Mme Henri Lancôt, avec M. Paul Vallerand, fils de M. et de Mme A.-J. Vallerand, sera célébré le vendredi, 10 février.

Près de trois cent cinquante invités se groupaient hier soir au studio de M. Alfred Laliberté, qui recevait en l'honneur de M. Egon Petri, le fameux pianiste.

Mme R.-A. Noisieux donnera un thé-dansant, à sa résidence, 70, avenue Maplewood, le 22 janvier, en l'honneur de ses filles, Mlles Juliette et Lucienne Noisieux.

Mme St-George Harvey a donné un thé-dansant, jeudi, en l'honneur de ses filles, Mlles Louise et Betty Harvey.

M. et Mme Emmanuel-H. Gauthier annoncent les fiançailles de leur fille, Jeannette, avec M. Yvon Loiseleur, fils de M. L.-P.-M. Loiseleur, décédé et de Mme Loiseleur.

M. et Mme J.-W. Paradis, d'Outremont, annoncent les fiançailles de leur fille, Yvonne, avec M. Hubert Lesperance, fils de M. et de Mme J.-A. Lesperance, d'Outremont.

M. et Mme J.-B. DeSève, d'Outremont, annoncent les fiançailles de leur fille, Jeanne, avec M. Roland Charette, fils de M. et de Mme Wilfrid Charette.

M. et Mme N.-A. Timmins sont partis samedi, de New-York, à bord du "Mauretania", pour une croisière aux Antilles.

Le Dr et Mme P. Brodeur, de Montréal, sont revenus d'Europe, samedi, à bord du "Duchess of Atholl".

M. Hubert Dubreuil est parti samedi, de New-York, à bord du "Mauretania", pour une croisière aux Antilles.

M. et Mme Louis Gélinais sont de retour de Québec où ils ont passé le Jour de l'An, les hôtes de l'hon. et de Mme L.-A. Taschereau.

Mlle Marguerite Fortier, de Québec, est en ville, l'invitée de M. et de Mme Hermann Fortier.

M. et Mme Edouard Montpetit ont passé quelques jours à Ste-Adèle, la semaine dernière.

Mlle Dulcie Roy, de Québec, est en ville pour quelques temps.

Mme Paul Rodier est de retour de Québec où elle a passé les fêtes du Nouvel-An, l'hôte de ses parents, M. et Mme Antoine Taschereau.

M. et Mme Guy Lancôt, de Montréal, ont passé quelques jours à Québec, les hôtes de M. Charles Lancôt.

M. et Mme Léo Lesperance ont passé le temps des fêtes à Québec, les hôtes du sénateur et de Mme D.-O. Lesperance.

Mlle Dorothy Cook, qui a passé le temps des fêtes outre-mer, l'invitée de ses sœurs, la comtesse de Haddington et la comtesse de Minto, s'embarquera le 3 février pour venir au Canada, en compagnie de sa tante, Mme G.-W. Farrell et de ses jeunes cousins, fils de Mme Farrell.

La prochaine assemblée du club Laurier des Femmes de Montréal aura lieu cet après-midi, à 3 heures, dans la salle de chêne de l'hôtel Windsor, sous la présidence de Mme M.-A. Barbeau. L'hôte d'honneur et le conférencier sera M. E.-C. St-Père, député. Tous les membres sont priés d'y assister.

Le lundi, 16 janvier, sera donnée à l'Auditorium du Plateau, une soirée théâtrale et musicale au profit des Œuvres de Notre-Dame de la Mer, et au cours de laquelle les artistes du "Montreal Repertory Theatre" interpréteront trois pièces. On pourra se procurer des billets au "Montreal Repertory Theatre" ou au comité des Anciens du Gesù, rue Bleury.

Assisteront à la soirée de l'Alliance Arts et Lettres, qui aura lieu mardi soir, à l'hôtel Windsor, sous la présidence d'honneur de M. Arthur Letonday, M. et Mme Louis Marchal, M. et Mme Paul Seunet, l'honorable et Mme Athanasie David, le docteur et Mme G. Demers, le docteur et Mme Laforune, M. et Mme L. Le Roux, le docteur et Mme J.-A. Jarry, M. et Mme Jean Bruchési, Mme B. Dionne, M. Jacques Rousseau, Mme Henri Girard, M. Jean Lallemand, Mlles J. Deschamps, R. Pilon, Mme A.-J. Daignault, Mlle J. Lalonde, M. Orbaugue, Mlle T. Desrochers, M. René Desmarais, Mme D. Wilson, Mme D. Bousquet, Mlle F. Wilson, Mme Caron et Mlles Caron, Mme J.-P. Carreau, Mme H. Theberge, Mme R. Leduc, Mlle Hélène Charbonneau, Mlle A. Chéné, Mlles F. Beauchamp, L. Carlotano, Amatozio, R. Payette, T. Pelletier, M. Dansereau, V. Larose, L. Corbail, M. Bergeron, M. Le Page, A. Dionne, J. Monette, S. Deslauriers, G. Hébert, A. Patenaude, R. Dugal, Y. Whiston, B. Lagacé, L. Handfield, J. Handfield, G. Favier, F. Rivet, J. Paul, A. Pouliot, le docteur et Mme A. Plouffe, M. et Mme C. Colonier, M.-P. Chamelet, Mlle Dupré, M. J. Morency, Mlles Farrell, Lajoie, De Serres, Y. Lamoureux, Vercheiden, M. et Mme M. Noël, Mlle C. Poliquin, M. R. Perizot, M. Gaston Rivet. Pour renseignements, appeler Lan. 7865 ou Dol. 8141.

Assisteront, le 23 janvier, au Monument National, à la première des œuvres de Mme Rose Gervais: M. et Mme A. McNichols, le brigadier-général et Mme E. et B. Panet, le colonel C. Kenney, M. Oswald, M. James,

CIGARETTE TURRET LES NOUVEAUX CONCOURS DE HOCKEY Sont Ouverts!

Des Milliers de Dollars Offerts en Prix!

Les détails complets et les règles sont imprimés sur des formules d'entrée rouge et blanc que vous pouvez vous procurer chez votre fournisseur.

Concours Hebdomadaires!

\$350-103 PRIX EN ARGENT
Chaque Semaine!

1^{er} Prix \$125 • 2^{ème} Prix \$50

3^{ème} Prix \$25

50 Prix de \$2 Chacun • 50 Prix de \$1 Chacun

Concours de la Saison!

\$2000-118 PRIX EN ARGENT
pour les Totaux de la Saison!

1^{er} Prix \$1000 • 2^{ème} Prix \$250

3^{ème} Prix \$100

15 Prix de \$10 Chacun • 100 Prix de \$5 Chacun

CHAQUE FORMULE D'ENTRÉE COUVRE LES DEUX CONCOURS • DEUX CHANCES DE GAGNER AVEC CHAQUE ENTRÉE •

LES CONCOURS HEBDOMADAIRES—Chaque semaine, à compter de la semaine se terminant le 21 janvier, 103 Prix se totalisant à \$350 seront décernés aux contestants qui estimeront exactement, ou aussi approximativement que possible, le nombre réel de points enregistrés par chaque équipe de la Ligue Nationale de Hockey durant chaque semaine. Seules les entrées donnant le total exact de tous les points enregistrés pendant la semaine seront valables. Pour donner droit aux prix, vos entrées devront être reçues ou marquées du sceau postal pas plus tard que le samedi précédant la semaine dont sera fait l'estimé.

Envoyez autant d'estimés que vous le désirez. Un seul panneau de devant d'un paquet de cigarettes Turret de n'importe quelle grosseur ou l'un des certificats provenant d'une boîte de 50 ou de 100 devra accompagner chaque double formule d'entrée. Procurez-vous les doubles formules d'entrée rouge et blanc chez votre fournisseur. Chaque formule d'entrée couvre les deux concours et vous donne deux chances de gagner l'un des prix hebdomadaires et l'un des prix de la saison.

RAPPELEZ-VOUS—que les estimés pour les Concours Hebdomadaires sont jugés chaque semaine et que les estimés pour le Concours de la Saison sont retenus jusqu'à la fermeture de ladite saison.

Bourse: 1 h. 15: orchestre Golden Pheasant; 1 h. 30: l'orchestre Herbert Spencer, de l'hôtel Mont-Royal; 2 h.: paroles et musique; 2 h. 30: Matinée musicale; 3 h.: 45: l'orchestre Godfrey Ludlow; 4 h.: 45: l'orchestre de la Marine américaine; 4 h. 45: Radio-Théâtre; 5 h.: Pour les Enfants; 5 h. 15: Musique de danse; 5 h. 30: Radio-Club; 5 h. 45: à annoncer; 6 h.: 55: l'orchestre de l'hôtel Windsor; 6 h. 45: Musique de danse; 7 h.: l'orchestre de l'hôtel Windsor; 7 h. 30: le théâtre Princeps; 7 h. 45: Musique de danse; 8 h.: Symphonies; 8 h. 30: à annoncer; 9 h.: The Dial of Pleasure; 9 h. 30: Aventures; 10 h.: Contéted Hotel; 10 h. 30: Musique de danse de l'hôtel Windsor; 10 h. 45: Organ of Romance; 11 h.: Les Nouvelles de "Canada"; 11 h. 15: le Grand Opéra National; 11 h. 30: Fin.

3.000 messages de bons souhaits par télégraphe

Les messagers des télégraphes du Canadian National à Montréal ont distribué, à Noël et au Jour de l'An, plus de 3.000 messages de bons souhaits par les C.N.T.

AMherst 5834
General Radio & Refrigeration Service
H. JOYAL, Prop.
Service d'experts pour radio, phonographie électrique et installation d'appareils sonores

Tél. Client 8888
SALON ROUX
Permanent 3.00
croquignole
Permanent 4.00
à l'huile...
Permanent procédé
à la vapeur
pas faire jaunir
les cheveux blancs
Garantie pour 6 mois.
3017 Masson, Rosemont
entre 71ème et 81ème Avenue
Prenez le tramway Mont-Royal 55
et débarquez à la porte.

Cours de coiffure
de
Mme BLANCHE
Qualité de
Chicago
Cours complet enseigné en 8 jours position assurée, diplôme, conditions faciles, surveillance.
3851 rue St-Denis. Tel. Har. 9745
Nous faisons aussi permanents à \$3.00

MAISON À LOUER
RÉDUISEZ VOS DÉPENSES. Pourquoi payer, par exemple, des frais de déplacement? Vous pouvez les éviter: raprochez-vous de votre ouvrage. Nous avons des logements modernes dans toutes les parties de la ville. Sur le nombre, vous en trouverez certainement à la portée de votre bourse. Et les autres avantages sont à l'évidence.

MONTREAL
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
55, S.-Jacques O. HArbour 2185

La mode

Les galons de perles mates

Sur les robes habillées, on place, en garniture, des galons de perles mates assorties au ton de la robe ou faisant avec lui un effet en camaïeu. Vous les verrez en colliers, en ceinture et, souvent, en bordure des manches, lorsque celles-ci seront courtes.

Les décolletés fendus

Souvent l'on voit, aux robes du soir, deux bandes de tissu formant un fendu dans le dos; ces bandes de tissu sont retenues par le haut à un collier; entre leur extrémité et ce collier, il y a un gros cabochon de cristal, ou bien le tissu de chaque bande est passé dans un anneau de cristal qui fait partie du collier.

Fronces en tuyau d'orgue

Ces fronces, qui travaillent le tissu dans toute sa longueur, se placent actuellement sur les manches et aux encolures; on en fait même des empiècements entiers.

Les deux teintes opposition en vogue
C'est le marron et l'orange, cette dernière teinte servant à éclaircir la sévérité de la première.

La mousseline organdi pour le soir
Dans les coloris noir, marron, grenat sombre et rouge-noir, la mousseline-organdi fera des robes de styles délicieuses pour l'heure du dîner.

Le ferme pour l'après-midi
Les heures habillées d'après-midi verront des robes en crêpe de Chine ou en crêpe Georgette de ton Farnie; les ceintures, les manches, les robes, ainsi que le haut des manches, se feront en velours violet.

Les manteaux de velours

En brun vanille réchauffé d'astrakan du ton, nous porterons, l'après-midi et pour des circonstances habillées, des vêtements longs en velours mat ou en velours de soie.

Une décision concernant l'aqueduc de Louiseville

Québec, 8. (Spécial au Canada).—La ville de Louiseville sera obligée de faire des réparations aux tuyaux de son aqueduc desservant la ville même et le village de Ste-Ursule, à la suite d'une ordonnance rendue jeudi par la Commission des services publics. Les travaux devront commencer au plus tard le 15 juin et être terminés au 1er août, pourvu que les requérants, le conseil municipal de Ste-Ursule, aient assuré à la ville de Louiseville un revenu d'au moins \$350.

Le jugement a été rendu par M. McAllister, vice-président de la Commission.

REUNION DE LA SECTION ST-ARSENE

Il y aura réunion, ce soir, de la section St-Arsène de la société St-Jean Baptiste, au sous-sol du presbytère rue Bélanger.

STUDIO DE CHANT
METHODES FRANCAISE ET ITALIENNE
Spécialité: Préparer les jeunes débutants à l'opéra et l'opérette. — Thème vocal, d'après le prof. Léon Liévans de Paris. — Tous les jeunes chanteurs qui désirent faire partie de cette organisation pourront s'adresser au studio!
Directeur: **PAUL LAROSE**, baryton
Heures des cours: 10 h.m. à 10 p.m. 3400 Saint-Denis, tél.: HArbour 7592

SALON DE COIFFURE
AMHERST
A. FARLY, propriétaire
1008 ENT. RUE
SAINT-CATHERINE
HA. 2560
ONDULATION PERMANENTE
Croquignole, avec la machine la plus moderne et les meilleurs produits
\$2.50, \$3.50 — à l'huile \$5.00
Ouvrage garni. Spécialité: teinture de toutes nuances, ondulation à l'eau, Koolon, papier, etc.



Carnet de la radio

Lundi, 9 janvier

Articles d'intérêt

A 11 heures 30, poste WJAF et CFCF: Josef Stoukal, violoniste, interprétera la Sonate opus 12 No 3 en Mi bémol de Beethoven et la Sonate No 4 de Frédéric Chopin, accompagné au piano par Josef Hont.

A 8 h. 30, poste WJZ, audition de Lawrence Tibbett et de l'orchestre William Merrigan Daly. Programme: Kopak de Moussorgsky; I Want to Be Like Jesus, de Willie; Through the Years, d'Youmans; Eri Tu, de Verdi; et l'Ouverture du Mariage de Figaro, de Mozart.

A 11 h. 15, poste WABC, l'orchestre Howard Barlow rendra les compositions suivantes: l'Ouverture Zampa, d'Hérold; l'Opéra de l'opéra, de Valse No. 1 de Dvorak; Allegro Moderato de la Symphonie Inachevée, de Schubert; et la Chevauchée des Walkyries, de Wagner.

A 11 h. 15, poste WJZ, l'orchestre concertant Césaire Sodéro interprétera les œuvres musicales dont les titres suivent: Finale, de Dvorak; Mélodie, de Tchaikowsky; Trépak, de Rimski-Korsakov; Le Préluce du Lohengrin, de Saint-Saëns; Roman Chariot, de Sodéro; Valse, de Lévititsky; Soupiers de la Nuit, des Croquis de la Froid de la Nuit, de Kama; Ruskaya, de Glinka; Sérénade espagnole, de Glazounov, et la Gavotte de "Mignon", de Massenet.

Détail de la journée

A 6 h. 45, avant-midi: 9 h. 30: La bonne chanson française; 10 h.: Montréal en parade; 10 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 45: La Fédération des œuvres sociales de santé; 11 h.: l'heure — Poèmes symphoniques; 11 h. 30: Sélections d'opéra; 11 h. 45: Les artistes du théâtre Stella.

Après-midi: 12 h.: Alice Myette, pianiste; 12 h. 30: Cotes de Bourg; 12 h. 45: Causette sous les auspices de l'U. C. C. "Consumons du fromage", par M. Paul Boucher; 1 h.: l'heure — Concert du Royal York; Toronto; 1 h. 30: Cours de la Bourse; 1 h. 45: Musique enregistrée; 2 h.: Concert du Ritz-Carlton; 2 h. 30: Montréal en parade; 2 h. 45: Emission; 3 h.: Causette sous les auspices de la Ligue de Sécurité; 3 h. 30: Programme de la "Bell" Town; 3 h. 45: Programme musical; 4 h.: l'Association des gradés du McGill; 4 h. 45: La Chantante inconnue; 5 h.: Programme de folklore de la Living Room Furniture; 5 h. 30: Le Vieux Raconteur; 5 h. 45: l'orchestre de danse de l'hôtel Windsor; 6 h.: l'heure — l'orchestre de la Bourse; 6 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 7 h.: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 8 h.: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 9 h.: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 10 h.: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 11 h.: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 12 h.: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 1 h.: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 2 h.: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 3 h.: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 4 h.: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 5 h.: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 6 h.: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 7 h.: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 8 h.: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 9 h.: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 10 h.: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 11 h.: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 12 h.: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 1 h.: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 2 h.: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 3 h.: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 4 h.: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 5 h.: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 6 h.: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 7 h.: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 8 h.: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 9 h.: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 10 h.: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 11 h.: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 12 h.: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 1 h.: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 2 h.: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 3 h.: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 4 h.: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 5 h.: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 6 h.: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 7 h.: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 8 h.: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 9 h.: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 10 h.: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 10 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 11 h.: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 11 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 12 h.: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 12 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 1 h.: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 1 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 2 h.: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 2 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 3 h.: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 3 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 4 h.: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 4 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 5 h.: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 5 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 6 h.: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 6 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 7 h.: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 7 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 8 h.: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 30: l'orchestre de la Bourse; 8 h. 45: l'orchestre de la Bourse; 9 h.: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 15: l'orchestre de la Bourse; 9 h. 30: l'

Congrès de la Caisse Nationale d'Economie

"Les périodes de gêne comme les périodes de prospérité ont toujours une influence heureuse sur sa marche vers le succès," remarque Me Guy Vanier, C. R.

\$8,535,000.00 d'actif

Depuis les temps durs que nous subissons depuis quelque temps, nous sommes en mesure de constater que les périodes de prospérité ont toujours une influence heureuse sur sa marche vers le succès, remarque Me Guy Vanier, C. R.

La série des discours fut ouverte par Me Guy Vanier, C. R. Le président du Comité exécutif de la Caisse Nationale d'Economie, s'est tout d'abord appliqué à faire connaître quelques-uns des aspects de cette situation économique. Il a souligné que la Caisse, créée il y a dix-huit ans, a toujours été fidèle à son but, à savoir de servir les intérêts de la communauté canadienne.

Me Vanier a ensuite remarqué que l'administration de cette société de rentes viagères n'est pas un simple jeu de chiffres. C'est pourquoi, dit-il, nous cherchons à nous tenir au courant de la situation économique du Canada, et de la situation internationale, afin de pouvoir adapter nos programmes à la situation.

Bourse de Montréal

Compilée par Garneau et Ouellet, membres de la Bourse de Montréal, Immeuble Aldred, Place d'Armes.

VALEURS	Max.	Min.	Per.	Chan.
Bell Telephone	95	94 1/2	1/2	0
C. P. Power "A"	18	18	16	16
Brazilian T. L. P.	9	9	9 1/2	9 1/2
Can. Ry. & Pac.	101	100 1/2	1/2	0
Can. Car. and P. Ry.	11	11	10 1/2	10 1/2
Can. Ry. & Pac.	101	100 1/2	1/2	0
Can. Cement	22	22	22	22
Can. Cement pr.	22	22	22	22
Can. Ry. & Pac.	101	100 1/2	1/2	0
Can. Cement pr.	22	22	22	22
Can. Ry. & Pac.	101	100 1/2	1/2	0
Cockshutt Flow	4	4	4	4
Cons. Steel and Iron	63	63	63	63
Dom. Bridge	17	17	17 1/2	17 1/2
Dryden	1	1	1	1
Eastern	1	1	1	1
East. Ry. & Fuel Wares	1	1	1	1
Gypsum	1	1	1	1
Hollinger C. G. M.	430	430	430	430
Imperial Oil	24	24	24	24
Massey Harris	24	24	24	24

Les camions avec moteur Diesel, au Salon de l'Auto

Les véhicules commerciaux rivaliseront avec les automobiles de tourisme

Des innovations

Bien que la splendeur des nouveaux automobiles de tourisme soit encore cette année le principal attrait du Salon National de l'Automobile pour l'Est du Canada, qui aura lieu au Stadium, angle des rues Desjardins et Ontario, du 21 au 28 janvier prochain, les camions présenteront un intérêt tout particulier cette année. Nombreuses sont les innovations qui ont été incorporées dans les nouveaux modèles des différents constructeurs de véhicules commerciaux, déclare M. C. S. Griffith, secrétaire de la Montreal Automobile Trade Association, Limited, sous les auspices de laquelle est organisé le Salon de l'Auto à Montréal. Les améliorations introduites dans cette branche de l'industrie auront une grande portée sur le mouvement général des affaires et contribueront, pour une forte part, au retour vers la prospérité.

Les manufacturiers de camions n'ont pas encore fait connaître leurs projets pour l'année 1933 mais il est révélateur que certains d'entre eux aient l'intention d'adopter les moteurs Diesel pour les plus gros modèles. En Europe, comme on le sait, les camions Diesel, utilisant de l'huile ordinaire au lieu de la gazoline, sont en grande demande et gagnent constamment en popularité. Il ne serait donc pas surprenant de voir les manufacturiers américains entrer dans cette sphère d'activité. Si tel est le cas, le prochain Salon de l'Auto sera la première occasion que le public montrealais aura d'examiner ce nouveau type de moteur qui serait appelé — dans l'optique de plusieurs ingénieurs de marque — à remplacer le type actuel des moteurs à gazoline, même dans les autos de tourisme.

La nécessité des relations plus rapides et plus sûres, entre les différents établissements commerciaux, continue M. Griffith a forcé les fabricants de camions à améliorer leurs produits à plusieurs points de vue. Les échanges entre les différentes villes exigent que les camions parcourent de longues distances dans un temps fixe et sans imposer trop de fatigue aux chauffeurs. Il faut remarquer que les camions ne se sont jamais laissés devancer par les progrès accomplis par les autos de tourisme. Pour cela, d'importantes modifications ont dû être apportées à la construction des moteurs, des chassis et des carrosseries des véhicules commerciaux. Le résultat est qu'ils peuvent atteindre avec sécurité de plus grandes vitesses, leur conduite a été facilitée et simplifiée et le coût d'opération réduit à un minimum.

Les nouveaux camions possèdent toute la puissance et le torque nécessaires, pour gravir les pentes les plus abruptes et sortir des trous les plus boueux. Le déplacement des pistons varie entre 194 et 221 pouces cubes, avec une force de freinage de 50 à 70 h.p.

Dans la classe des camions d'une tonne, certains moteurs atteignent un déplacement de 260 pouces cubes, délivrant 72 h.p. A mesure que la capacité du camion augmente, le déplacement des cylindres s'accroît.

Les transmissions à quatre vitesses avant son d'un usage général, même dans la catégorie des camions d'une tonne. Certains modèles ont, cependant, conservé la transmission conventionnelle, mais cela est l'exception. Il y a des camions dont la transmission est à cinq, sept, huit et douze vitesses, mais ces exemples sont réservés pour du camionnage spécial.

Bien que la transmission libre ne soit pas encore d'un usage général pour les camions, affirme M. Griffith, il est révélateur que certains fabricants adaptent les transmissions libres à leurs nouveaux modèles. Il est ainsi probable que le contrôle automatique de l'embrayage fasse son apparition. La vogue des camions à six roues s'impose de plus en plus, car cela permet de transporter des charges plus lourdes sans enfreindre les lois du trafic. Récemment, plusieurs manufacturiers ont adopté les six roues. Les pneus ballons sont d'un emploi général non seulement pour les véhicules légers mais aussi pour les gros mastodontes. Les pneus à haute pression sont encore utilisés, mais les ballons deviennent de plus en plus rares. Les pneus doubles gagnent aussi du terrain.

Bien que les camions standards se soient beaucoup améliorés, c'est surtout dans les modèles spéciaux que les transformations sont remarquables. Les chauffeurs jouissent maintenant d'un confort qui rend leur travail considérablement plus efficace.

Les carrosseries frigorifiques sont un autre des points intéressants du prochain Salon de l'Automobile. Même les propriétaires d'automobiles de tourisme apprécieront le fait que les viandes et les autres articles périssables peuvent être transportés dans de meilleures conditions et à meilleur marché.

Afin d'éliminer tout ce qui nuit au confort du chauffeur, les cabines sont maintenant à l'épreuve des intempéries et parfaitement isolées. Les feux à air et les feux mécaniques améliorés, dont la surface est plus grande, contribuent à rendre les voyages à grande vitesse moins dangereux pour les passagers des camions comme pour les autres automobiles, conclut M. Griffith.

Une fête pour les jeunes brigadiers à l'hôtel Mont-Royal

Il y eut remise des décorations, spectacle et élection des officiers

Six braves

Samedi après-midi, à l'hôtel Mont-Royal, la Fédération des Brigadiers de la Sécurité tenait sa première réunion. La Ligue de Sécurité a profité de l'occasion pour offrir aux neveux et aux nièces de l'oncle Joe une fête intime et pour décorer six personnes ayant accompli des actes d'héroïsme au cours des derniers mois.

Le programme comprenait des discours du secrétaire de la Ligue et de deux des principaux directeurs; une séance de prestidigitation, des monologues et une abondante distribution de crème à la glace.

M. Arthur Gaboury ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue aux brigadiers et aux amis de la Ligue venus en grand nombre. Il remercia les compagnies des dons généreux permettant d'offrir aux jeunes brigadiers de la crème glacée, les biscuits et des bonbons. Ce sont les compagnies J. J. Joubert, Charbonneau, Viau, Canada Biscuit, Frontenac Cream Products, Montreal Dairy. Le secrétaire remercia également l'hôtel Mont-Royal d'avoir mis à la disposition de la Ligue les salles de bal du neuvième étage.

M. Gaboury annonça qu'on allait remettre des décorations à six héros, les récompenses aux organisateurs les plus méritants et élire les membres du comité de direction de la Fédération des brigadiers scolaires.

Il rappela les actes de bravoure accomplis par MM. Jean-Paul Brault, le constable Edouard Aubertin, Albert Robert, Armand Légaré, Fabien Therrien et Hector Lamarre. Armand Légaré, Fabien Therrien et Albert Robert sont tous trois de Saint-Jovite; Jean-Paul Brault est un élève du séminaire de Saint-Hyacinthe. Le constable Edouard Aubertin est un agent de la police provinciale. Albert Robert reçoit une médaille d'argent et un certificat de bravoure; Armand Légaré, une médaille de bronze et un certificat d'honneur; le constable Edouard Aubertin, une médaille et un certificat; Hector Lamarre, de Saint-Joseph, une médaille et un certificat et officiellement, une récompense officielle également.

M. le juge Curran félicita en quelques mots les décorés de leur bravoure et remit aux plus dévoués des laboratoires de la Ligue des portecigarettes. Reçurent cette récompense MM. René Guénette, directeur de l'Ecole Canadienne; le capitaine L. Saint-Pierre, brigadier général de la Fédération; L.-P. Lucier, principal de l'Ecole Saint-Gérard; Emile Girardin, principal de l'Ecole Oler.

On présenta ensuite à l'assistance les membres du bureau de direction de la Fédération. Une commission, formée à cette fin, les a choisis. Ce sont: M. Roger Laballe, de l'Ecole Oler, président; Paul Farault, de l'Ecole Saint-Gérard, premier vice-président; Lévis Sauvé, de l'Académie Richard, de Verdun, second vice-président; Hubert Ouellette, de l'Académie Champagnat, secrétaire.

Voici maintenant la liste des directeurs des divers comités: MM. Jacques Dupont-Hébert, de l'Ecole Saint-Jacques; L. Guidi, de l'Ecole Victor Roussel et Jean Labbé, de l'Ecole Lamont. Magazine: MM. Gustave Lemieux, de l'Ecole Saint-Gérard, rédacteur en chef; René Fumck, de l'Ecole Saint-Vital; Maurice Dubreuil, de l'Ecole N.-D.-de-Grâce; Henri Bailion, de l'Ecole Champlain et Marcel Dubuc, de l'Ecole Oler.

Les autres directeurs de la Fédération sont: M. P. Lambert, de l'Académie Piché; Paul Beaulieu, de l'Académie Jacques-Cartier, de Québec; J. Pinard, de l'Ecole Hypolite Lafontaine; F. Bélanger, de l'Ecole O'Connell; Jacques Pélouquin, de l'Ecole Saint-Paul-de-la-Croix; Emile Labombe, de Lévis; Louis Jasmin, de l'Ecole supérieure de Saint-Louis; Emilien Perrault, de l'Ecole Saint-Jean-de-la-Croix; P.-E. Lemire, de l'Ecole Jean-Talon; Gustave Monette, de l'Ecole Christophe Colomb.

On pria ensuite M. J. Manning, directeur des études de la commission des Ecoles Catholiques, de bien vouloir accepter la présidence de la Fédération et M. L. Saint-Pierre de prendre charge de l'organisation.

M. Gaboury termina son allocution en félicitant l'oncle Joe, ce personnage mystérieux dont la voix se fait entendre régulièrement à la radio et qui jouit d'une grande réputation parmi les jeunes.

M. G. A. Savoy, président, adressa aussi quelques mots.

Le prestidigiteur W. Donat exécuta des tours de prestidigitation. M. J. Bédard, payagiste virtuose, donna quelques exemples de sa manière. Les autres artistes de la Ligue ont mis le talent à profit sous MM. Hector Charland; L. Lechasseur, J. Forgas et P. Picard. M. Charland était le directeur de la fête.

Auteurs de cambriolages à Laval-sur-le-Lac

Leo Theriault, Arthur Desmarais, Jean Lauson et Joseph Renaud ont reconnu avoir cambriolé plusieurs résidences d'été à Laval-sur-le-Lac, entre autres celles de l'hon. Raoul Gauthier et de l'hon. E.-L. Patenaude. Le butin retrouvé est d'une valeur de \$5,000. Ces individus recevront leur sentence le 13 janvier. Un cinquième individu, Georges Neron, arrêté avec les autres, a nié toute culpabilité et subira son procès le 13 janvier.

Pour venir en aide aux gens de métier

Le Comité exécutif de Montréal s'occupe actuellement de donner aux artisans la part d'emplois auxquels ils ont droit. Les égouts et l'aqueduc n'occupent que des journaliers, mais l'agrandissement de l'hôtel de ville, qui coûtera près de \$250,000, pourrait fournir du travail à nombre d'hommes de métier.

Afin d'arriver au but qu'il vise, le Comité exécutif tentera de faire servir les fonds de secours directs à l'agrandissement du palais municipal.

L'admission des enfants au cinéma

Le pour et le contre

Sous la signature de M. le Chanoine Adolphe Harbord, curé de la Cathédrale, on lit ce qui suit dans le dernier numéro de la Semaine Religieuse de Montréal:

"Les propriétaires de cinémas font un mouvement, à ce que nous apprennent les journaux, pour faire admettre à leurs représentations les enfants de moins de 16 ans.

"Tout le monde se rappelle la fameuse enquête du Laurier Palace. Elle portait sur deux points: la fermeture des théâtres le dimanche et l'admission des enfants de moins de 16 ans aux vues animées.

"Nous avions au gain de cause sur les deux points, mais de façon différente.

"Pour ce qui est de l'admission des enfants de moins de 16 ans il n'y a pas eu de divergence d'opinion; de toutes parts, qu'on se plaçât du point de vue de la sûreté physique ou de celui de la protection morale, on a manifesté la plus entière opposition à l'admission des enfants aux vues animées avant l'âge de 16 ans.

"Pourquoi faut-il qu'on revienne si tôt sur ce qui paraissait définitivement décidé. Il n'y a qu'une réponse: aurai-je sacré l'âme de la maudite soit de l'or. Les propriétaires de cinémas trouvent que leurs petites affaires ne marchent pas au gré de leurs appétits. Et ils réclament.

"Ils ne se préoccupent guère de savoir où les enfants prendront l'argent pour payer leur entrée. Le problème n'est pas difficile à résoudre. Ce sera encore le père qui devra fournir, sur son salaire diminué par la crise, les moyens d'entretien de ces lieux suspects. Mon Dieu! les parents ont déjà assez de misère avec la génération de nos jours! qu'on leur aide donc quand cela peut se faire sans ombrager leur droit. Et justement cette loi sur les cinémas leur avait été d'un grand secours.

"On nous dit que dans les cinémas, actuellement, on fait paillarder sur l'écran une invitation à signer des requêtes au premier ministre de la province pour demander l'amendement de la loi et porter à 14 ans au lieu de 16 ans l'âge d'admission des enfants au cinéma. Les requêtes sont à la porte: on les signe en sortant.

"Comme on le voit, on nous a pris le moyen dont nous nous étions servi en 1927. Mais il demeure encore bon pour nous. Et nous allons l'employer: requêtes contre requêtes. Sinon, nous laisserions croire que nous sommes indifférents.

"Et le comble-nous? "Comment pourrions-nous l'être?"

"D'écouter tous ceux qui ont à cœur le bien des enfants se lèvent pour la résistance. Déjà à Québec, à Sherbrooke et ailleurs on proteste. La Métropole elle aussi va donner son puissant coup d'épaule.

"C'est le désir de Mgr l'administrateur — et il prie Messieurs les curés de l'exprimer à leurs paroissiens — que nous entrions tous dans le mouvement de résistance. C'est de l'excellente action morale, c'est de l'action catholique authentique.

"Les sociétés catholiques organisent la campagne. Les sociétés paroissiales qui n'auraient pas suffisamment de blancs de requêtes peuvent s'en procurer au Secrétariat, 340, rue Charrier (Palais National).

"Et c'est tout de suite qu'il faut commencer."

UNE GARANTIE...

(Suite de la dernière page)

régulièrement à la Commission. Et aucun retard n'est toléré dans ces paiements. Pour résumer, il faut dire que la Commission, en faisant à partie les municipalités plus prospères, aide les autres moins fortunées, a prouvé son utilité et, avec le temps, sa nécessité s'avèrera de plus en plus.

Il est une autre chose qu'on peut dire aussi en faveur de la Commission, et la Chambre de Commerce du Canada en sera heureuse, et c'est que cette commission est bien le corps administratif le plus économique du Canada. Bien qu'elle soit le gardien de plusieurs millions de dollars, et qu'elle doive surveiller l'administration financière de treize villes, elle n'a dépensé pour fins administratives que \$32,000 dollars l'an dernier.

On a suggéré que la Commission, ayant si bien réussi, soit chargée d'étendre ses devoirs, c'est-à-dire qu'elle ait des obligations plus considérables. En particulier, le zonage et l'urbanisme devraient être de son ressort, et c'est aussi mon avis, étant donné que le développement physique du district ne doit pas être confiné aux frontières municipales. On a aussi suggéré que la Commission métropolitaine devienne comme une fédération de toutes les municipalités du district métropolitain de Montréal. Cette grande métropole commerciale qu'est Montréal aura bientôt atteint le stade où la coordination entre les différentes chartes de la cité sera nécessaire, si nous voulons que la rêve de tous se réalise. Et alors, il appartiendra à la Commission métropolitaine, de terminer cette tâche.

Au sujet des buanderies

Avis est donné dans la "Gazette Officielle de Québec", que Messieurs Godefroy, Dumont, Lavolette, gérant, Wilfrid Lafrenière industriel et Aimé Gendron, industriel, tous de la cité de Montréal, district de Montréal, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec au cours de sa prochaine session, pour demander l'amendement de la charte de la cité de Montréal, relativement à la taxe sur les personnes faisant le commerce de buanderie, dans les limites de la cité de Montréal.

Dans une édition récente, le "Melbourne Herald" publia l'éditorial suivant qui présente un intérêt particulier pour les habitants des cinémas dans la province de Québec.

"Le système, selon lequel les enfants de l'âge de 6 à 16 ans ne sont pas autorisés à assister à la présentation de certains films doit être abandonné. Cette restriction est en effet d'une application difficile. Au surplus, même appliquée rigoureusement, on ne voit pas qu'elle comporte des avantages particuliers. On a de bonnes raisons pour ne pas admettre les enfants à la présentation de films touchant certains sujets médicaux et autres, mais ces films là ne sont nullement en cause. La loi, en effet, prescrit de ne présenter ces films que devant les adultes, les parents ou les enseignants pouvant troubler des enfants qui ne sont pas encore au fait de certaines réalités. Toutefois, d'une manière générale, les films qui ne conviennent pas aux enfants ne profitent pas davantage aux adultes. C'est un fait que le mal et les dangers quotidiens de la vie sont assez proches de nous dans la vie de tous les jours pour qu'on n'en nourrisse pas encore le sombre tableau dans des spectacles dont le but est de divertir.

"On reconnaît que le niveau moral et éducationnel du cinéma a progressé d'une manière constante. Les principaux producteurs de films cherchent avant tout à offrir des programmes qui inspirent la confiance des directeurs de théâtre et de leur clientèle. Souvent le cinéma reflète dans ses films les plus belles œuvres littéraires et les pensées les plus élevées. Il est vrai que son influence est si grande sur les foules et qu'il exerce sur elles une attraction si forte, que toutes les créations qu'il produit demandent un contrôle intelligent. Telle scène, tolérée dans un roman qui touche un public relativement restreint et d'un niveau intellectuel généralement au-dessus de la moyenne, change absolument de signification et de caractère une fois projetée à l'écran.

"D'autre part, aucune loi écrite par le parlement ne peut prendre la place de la responsabilité des parents ni relever ceux-ci des obligations qu'ils ont vis-à-vis de l'intelligence et de la moralité de leurs enfants. Mais, dans le cas d'un changement de méthode de la part du gouvernement, on s'attend de lui qu'il perfectionne la censure publique et la base sur des principes nettement établis. Les producteurs de cinéma sont prêts à l'aider dans ce sens de tous leurs efforts."

Le comité de construction invitera cette semaine les soumissions de prix pour l'aménagement de la cuisine (avec frigorifique) et la buanderie.

La Home fait face à l'avenue Kemp. A vol d'oiseau, il affecte la forme d'un T.

Son corps central offre une belle possibilité d'agrandissement. Son emplacement se prête merveilleusement à l'aménagement d'un jardin.

La plus grande aile renfermera les bureaux d'administration, les salles publiques et privées, tandis que la barre du T sera réservée aux réfectoires, aux cuisines, à la chaufferie et aux magasins.

Au tableau d'honneur attestant la générosité des donateurs qui ont rendu possible la construction de cet hôpital on verra l'emblème des Kiwaniens. Ceux-ci de concert avec les dirigeants des grands hôpitaux anglais de Montréal, sont à recueillir un nouvel octroi de \$75,000. L'un des plus généreux bienfaiteurs, M. C. W. Lindsay, a donné son nom au corps central de l'édifice.

Il paraît que la création de ce foyer de convalescence réduira de cinq jours sur vingt-quatre la durée du séjour habituel des malades à l'hôpital. De même, elle épargnera environ \$72,000 par an au public, parce qu'elle mettra à la disposition des patients à \$2 par jour, des facilités d'hospitalisation qui coûtent ordinairement \$5 à l'hôpital.

Le vieux Convalescent Home, rue Saint-Marc, compte seulement trente-neuf lits; le neuve en comptera 103. L'on y admettra les convalescents de toute race et de toute religion.

Feu M. Ananie Cordeau

Nous apprenons la mort de M. Ananie Cordeau, marchand bien connu d'Hocheville, décédé subitement samedi après-midi, dans son magasin de meubles, situé 3184 est, rue Sainte-Catherine, à l'âge de soixante-huit ans.

Le défunt laisse quatre fils: Omer, Adrien, Paul et Jules Cordeau; deux filles: Mlle Régina et Yvonne Cordeau; trois frères: M. Wilfrid Cordeau, de Boston, Clodimir Cordeau, de Montréal, et L.-B. Cordeau, de la Commission des Liqueurs de Québec; et deux sœurs, Mmes Napoléon Girouard et Albani Girouard.

Le défunt a été exposé à la demeure du défunt, 3178 est, rue Sainte-Catherine, et les funérailles auront lieu mardi matin, à neuf heures, en l'église de la Nativité d'Hocheville.

Ce sont: M. et Mme Norman Wright, M. J. E. Wilder, M. E. A. Williams, M. Murray E. Williams, M. M. T. et William Williamson M. A. P. Willis, M. F. C. Wilson et Mme James Wilson.

La cause de l'accident est attribuée à un rail brisé.

On meurt de plus en plus du goitre

Une augmentation de 100% s'est produite durant ces vingt dernières années.

La moyenne de la mortalité causée par le goitre exophtalmique au Canada et aux Etats-Unis, a augmenté de cent pour cent au cours des vingt dernières années. L'augmentation a été plus considérable parmi les hommes que parmi les femmes. De fait, la statistique de la Metropolitan Life fait remarquer qu'au cours des cinq dernières années, il y a eu notable amélioration dans la moyenne de la mortalité causée par cette affection parmi les femmes.

Avec la comparaison des dix dernières années avec les dix dernières années de la période de vingt ans, fait ressortir le fait que l'augmentation de la mortalité causée par le goitre, a affecté tous les âges à peu près dans la même proportion. La science médicale ne saurait expliquer la cause de l'augmentation au cours des vingt dernières années, en attendant que le traitement de cette maladie est de plus en plus avancé et que l'intervention de la chirurgie donne aujourd'hui de meilleurs résultats que par le passé.

Des médecins éminents sont d'avis toutefois qu'il ne faut pas trop s'alarmer de l'augmentation du chiffre de la mortalité causée par le goitre, en attendant qu'après avoir attribué à une autre cause des cas de décès dus réellement au goitre, alors que de nos jours les médecins connaissent mieux les symptômes de cette maladie.

Cette maison pour convalescents sera achevée d'ici peu

Le Montreal Convalescent Home sera le seul grand hôpital du genre au pays

L'aménagement

La construction du Montreal Convalescent Home est presque achevée. Depuis la pose de la pierre angulaire, le 5 octobre dernier, les entrepreneurs ont procédé si vite que la charpente est debout, le toit posé, les cloisons montées. Les plâtres seront à l'œuvre au mois de février.

Le Home s'élèvera sur un emplacement de neuf arpents carrés, rue Kemp. Samedi, le président de son comité de construction, M. Douglas Bremner, a exprimé l'espoir que les ouvriers finissent leur travail vers le 15 mai, date de l'échéance du contrat. L'aménagement prendra un mois et l'hôpital sera prêt à recevoir les malades aux environs du 15 juin.

Tous les détails de la finance ne sont pas réglés, mais l'on disposera de cette somme dans les jours qui vont suivre.

M. Bremner souligne en quelques mots l'importance du nouvel hôpital pour notre ville. Il n'existait pas jusqu'ici de grande institution de traitement des convalescents. Comme question de fait, il y a peut-être une centaine de lits par tout le pays pour ce genre de traitement. Le Montreal Convalescent Home sera de beaucoup le plus grand du pays. On peut le regarder comme une splendide initiative des Montréalais. Le Home sera vaste et muni de toutes les nécessités de la convalescence. Il comblera une lacune considérable.

Le comité de construction invitera cette semaine les soumissions de prix pour l'aménagement de la cuisine (avec frigorifique) et la buanderie.

La Home fait face à l'avenue Kemp. A vol d'oiseau, il affecte la forme d'un T.

Son corps central offre une belle possibilité d'agrandissement. Son emplacement se prête merveilleusement à l'aménagement d'un jardin.

La plus grande aile renfermera les bureaux d'administration, les salles publiques et privées, tandis que la barre du T sera réservée aux réfectoires, aux cuisines, à la chaufferie et aux magasins.

Au tableau d'honneur attestant la générosité des donateurs qui ont rendu possible la construction de cet hôpital on verra l'emblème des Kiwaniens. Ceux-ci de concert avec les dirigeants des grands hôpitaux anglais de Montréal, sont à recueillir un nouvel octroi de \$75,000. L'un des plus généreux bienfaiteurs, M. C. W. Lindsay, a donné son nom au corps central de l'édifice.

Il paraît que la création de ce foyer de convalescence réduira de cinq jours sur vingt-quatre la durée du séjour habituel des malades à l'hôpital. De même, elle épargnera environ \$72,000 par an au public, parce qu'elle mettra à la disposition des patients à \$2 par jour, des facilités d'hospitalisation qui coûtent ordinairement \$5 à l'hôpital.

Le vieux Convalescent Home, rue Saint-Marc, compte seulement trente-neuf lits; le neuve en comptera 103. L'on y admettra les convalescents de toute race et de toute religion.

Feu M. Ananie Cordeau

Nous apprenons la mort de M. Ananie Cordeau, marchand bien connu d'Hocheville, décédé subitement samedi après-midi, dans son magasin de meubles, situé 3184 est, rue Sainte-Catherine, à l'âge de soixante-huit ans.

Le défunt laisse quatre fils: Omer, Adrien, Paul et Jules Cordeau; deux filles: Mlle Régina et Yvonne Cordeau; trois frères: M. Wilfrid Cordeau, de Boston, Clodimir Cordeau, de Montréal, et L.-B. Cordeau, de la Commission des Liqueurs de Québec; et deux sœurs, Mmes Napoléon Girouard et Albani Girouard.

Le défunt a été exposé à la demeure du défunt, 3178 est, rue Sainte-Catherine, et les funérailles auront lieu mardi matin, à neuf heures, en l'église de la Nativité d'Hocheville.

Ce sont: M. et Mme Norman Wright, M. J. E. Wilder, M. E. A. Williams, M. Murray E. Williams, M. M. T. et William Williamson M. A. P. Willis, M. F. C. Wilson et Mme James Wilson.

La cause de l'accident est attribuée à un rail brisé.

On meurt de plus en plus du goitre

Une augmentation de 100% s'est produite durant ces vingt dernières années.

La moyenne de la mortalité causée par le goitre exophtalmique au Canada et aux Etats-Unis, a augmenté de cent pour cent au cours des vingt dernières années. L'augmentation a été plus considérable parmi les hommes que parmi les femmes. De fait, la statistique de la Metropolitan Life fait remarquer qu'au cours des cinq dernières années, il y a eu notable amélioration dans la moyenne de la mortalité causée par cette affection parmi les femmes.

Avec la comparaison des dix dernières années avec les dix dernières années de la période de vingt ans, fait ressortir le fait que l'augmentation de la mortalité causée par le goitre, a affecté tous les âges à peu près dans la même proportion. La science médicale ne saurait expliquer la cause de l'augmentation au cours des vingt dernières années, en attendant que le traitement de cette maladie est de plus en plus avancé et que l'intervention de la chirurgie donne aujourd'hui de meilleurs résultats que par le passé.

Des médecins éminents sont d'avis toutefois qu'il ne faut pas trop s'alarmer de l'augmentation du chiffre de la mortalité causée par le goitre, en attendant qu'après avoir attribué à une autre cause des cas de décès dus réellement au goitre, alors que de nos jours les médecins connaissent mieux les symptômes de cette maladie.

Reunion préalable d'un grand nombre d'experts à Genève

Le programme de la Conférence économique mondiale sera tracé aujourd'hui

Multiples problèmes

Genève, Suisse, 8. (P.C.). — Les experts-économistes des principaux pays du monde se réunissent ici demain pour préparer le programme de la prochaine conférence économique mondiale qui aura lieu à Londres probablement au printemps.

On discutera d'abord des questions qui devront être l'objet de l'attention première des délégués afin de ramener en autant que possible la prospérité, et d'ouvrir des débouchés au commerce. A la demande de l'administration Hoover, deux questions seront hors de cause: les dettes de guerre et les taux des tarifs. Il sera beaucoup discuté de la question des habitudes commerciales, du manque général d'argent surtout en Europe centrale, au nord de l'Europe et tout particulièrement en Russie.

Les problèmes du crédit et de l'échange seront au premier plan des discussions. On sait qu'à cause de la crise, plusieurs pays ont abandonné l'étalon-or et comprimé leur commerce extérieur. D'autres, en augmentant les tarifs ou par des contingents, ont cherché à protéger les industries domestiques et à réserver leur marché pour leurs indigènes. Il en est aussi qui ont essayé d'inonder de leurs produits les autres pays. C'est ainsi que la Russie, la Finlande et les pays scandinaves ont échangé leurs produits forestiers contre de la laine anglaise, au détriment du Canada. Par ailleurs, pensant qu'il y avait certains pays à court d'argent ont essayé de vendre contre argent comptant, d'autres ont voulu pratiquer le troc. En fait, la politique commerciale actuelle de la Russie est de vendre contre argent comptant et de demander 18 mois de crédit pour ses achats.

Ce sont là des problèmes et des situations que les délégués devront étudier sérieusement afin d'amener à s'entendre les divers pays. Enfin, on essaiera d'en venir à une entente grâce à laquelle les pays les plus fortunés aideront les autres à balancer leurs budgets, soit par des prêts ou autrement.

Reprise des cours aux écoles du soir

Ce soir et tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis pour les trente dernières leçons

Le directeur des Ecoles du Soir de Montréal, M. Evariste Leblanc, nous prie d'annoncer la reprise ce soir à 7 heures 30 des cours interrompus pour les fêtes de Noël et du premier de l'An. Il espère en un maintien de la fréquentation aux premiers cours, pour les trente leçons du second terme.

Voici la liste complète des "écoles du soir":

District Nord: Adolphe-Verreux, 6560 Champlain; Christophe-Colomb, 6891 Saint-Denis; Dufar, 12345 Sainte-Croix; Holy Family, 7378 La-Jeunesse; N.-D. du Saint-Rosaire, 7660 de Châteaubriand; N.-D. de la Défense, 6836 Henri-Julien; Saint-Agnès, 354 Boucher; Saint-Bernard, 26 Côte de Saint-Michel; Saint-Gérard, 8225 du Berri; Saint-Nicolas, 10780 Laverdure; Saint-Jean-de-la-Croix, 35 St-Zotique; Saint-Vincent, 6236 de Gaspé; Saint-Vincent-Ferrier, 8135 Drolet; Vial, 10815 Montée St-Michel; Viger, 7700 Outremont.

District est: Adolphe Langevin, 1815 Déséry; Brébeuf, 2870 Dandurand; François-Lafleche, 703 Louis-Veuillot; Garnier, 1310 est Marie-Anne; Jeanne d'Arc, 1680 Jeanne-d'Arc; Le Caron, 255 Mousseux; Saint-Jean-Vianney, 4315 Beaubien; Saint-Aloysius, 4131 Adam; Saint-Brendan, 8151 boulevard de Rosemont; Saint-Dominique, 4615 de Lorimier; Saint-Jean-Baptiste de LaSalle, 2355 boulevard de la Vérité; Saint-Joseph-Gonzague, 2430 Terrasse-Mercure; Saint-Marc, 6365 1ère avenue-Rosemont; Saint-Paul, 1659 Saint-Clément; Saint-Pierre-Claver, 2110 est boulevard Saint-Joseph; Saint-Stanislas, 1815 Gifford.

District centre: Belmont, 761 Guy; Champlain, 1620 Fullum; Edward-Murphy, 1280 est Craig; Frontenac, 2310 Bercy, Orléan, 810 est Roy; Patrologie, 211 Lagacière; Saint-Ann, 287 Young; St-Patrick, 1100 St-Urbain; Souart, 1800 Papineau; St-Basile, rue Robin.

District ouest: de Lévis, 5940 boulevard Monk; Holy-Cross, 1825 Jolicoeur; Saint-Henri, 730 du Collège; Saint-Jean-de-Matthias, 3420 Dumas; Saint-Paul, 5525 Angers; Saint-Zotique, 4790 Notre-Dame; Sarsfield, 1695 du Grand-Tronc et Victor-Roussel, 3520 Delisle.

Un record hier à Agua Caliente

SANDWRACK EST VAINQUEUR DE ZENKA SAMEDI

Il met fin à une série de victoires des favoris et rapporte \$14.40

Lutte serrée

Jefferson, N.-Orléans, 7. — Le plus fort soleil de la réunion a battu la tête de six mille spectateurs et après-midi et a prêté son concours à la vedette la bourse Battelle d'Orléans, qui, à un mille et 70 verges avait attiré au poteau neuf bons inscrits.

Sandwrack, à Mine M. Belick, a mis fin à la série de triomphe des favoris en remportant par une tête la décision sur Zenka; il a rapporté \$14.40. Cinq longueurs derrière les deux, Regal Flag, un outsider, est venu compléter le trio des gagnants. Sandwrack a fait le temps rapide de 1:54.40 sur une piste merveilleusement à point. Whippercracker, fort joué, n'a jamais eu assez de vitesse. Jean Lafitte a eu le plus de vitesse du peloton aux premiers furieux et tenu en restriction, il a gardé une tête d'avance sur Regal Flag et Verry Well. Regal Flag a continué à forcer l'allure quand les deux premiers ont abandonné mais Sandwrack retenu six furieux a courageusement répondu à l'appel de son jockey. Il a rattrapé Jean Lafitte en entrant au dernier furieux et il lui a fallu donner son tout quand vers la fin, Zenka venu à l'extérieur, a failli le rattrapper.

Au cours de la dernière semaine de courses à la piste la direction française a disputé huit courses par jour au lieu de sept. Le secrétaire Julius Reeder, a dit qu'il diversifiera une des épreuves en deux divisions ou il ferait des conditions spéciales pour l'épreuve d'attente de chacun des six derniers jours. La bourse minimum continuera d'être \$100.

Les inscrits

JEFFERSON

Première course, 1 mille. — Tryand, 102, Desmet 115, Jean 116, Wachs, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Deuxième course, 6 furlongs. — Overbrook 115, Delma Dunn 110, St. Agnes 109, Howes 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Troisième course, 6 furlongs. — 1. Chub, 112, Grayson, 2.40, 2.50, 4.00, 2.50, 3.00, 3.10, 3.20, 3.30, 3.40, 3.50, 4.00, 4.10, 4.20, 4.30, 4.40, 4.50, 5.00, 5.10, 5.20, 5.30, 5.40, 5.50, 6.00, 6.10, 6.20, 6.30, 6.40, 6.50, 7.00, 7.10, 7.20, 7.30, 7.40, 7.50, 8.00, 8.10, 8.20, 8.30, 8.40, 8.50, 9.00, 9.10, 9.20, 9.30, 9.40, 9.50, 10.00, 10.10, 10.20, 10.30, 10.40, 10.50, 11.00, 11.10, 11.20, 11.30, 11.40, 11.50, 12.00, 12.10, 12.20, 12.30, 12.40, 12.50, 13.00, 13.10, 13.20, 13.30, 13.40, 13.50, 14.00, 14.10, 14.20, 14.30, 14.40, 14.50, 15.00, 15.10, 15.20, 15.30, 15.40, 15.50, 16.00, 16.10, 16.20, 16.30, 16.40, 16.50, 17.00, 17.10, 17.20, 17.30, 17.40, 17.50, 18.00, 18.10, 18.20, 18.30, 18.40, 18.50, 19.00, 19.10, 19.20, 19.30, 19.40, 19.50, 20.00, 20.10, 20.20, 20.30, 20.40, 20.50, 21.00, 21.10, 21.20, 21.30, 21.40, 21.50, 22.00, 22.10, 22.20, 22.30, 22.40, 22.50, 23.00, 23.10, 23.20, 23.30, 23.40, 23.50, 24.00, 24.10, 24.20, 24.30, 24.40, 24.50, 25.00, 25.10, 25.20, 25.30, 25.40, 25.50, 26.00, 26.10, 26.20, 26.30, 26.40, 26.50, 27.00, 27.10, 27.20, 27.30, 27.40, 27.50, 28.00, 28.10, 28.20, 28.30, 28.40, 28.50, 29.00, 29.10, 29.20, 29.30, 29.40, 29.50, 30.00, 30.10, 30.20, 30.30, 30.40, 30.50, 31.00, 31.10, 31.20, 31.30, 31.40, 31.50, 32.00, 32.10, 32.20, 32.30, 32.40, 32.50, 33.00, 33.10, 33.20, 33.30, 33.40, 33.50, 34.00, 34.10, 34.20, 34.30, 34.40, 34.50, 35.00, 35.10, 35.20, 35.30, 35.40, 35.50, 36.00, 36.10, 36.20, 36.30, 36.40, 36.50, 37.00, 37.10, 37.20, 37.30, 37.40, 37.50, 38.00, 38.10, 38.20, 38.30, 38.40, 38.50, 39.00, 39.10, 39.20, 39.30, 39.40, 39.50, 40.00, 40.10, 40.20, 40.30, 40.40, 40.50, 41.00, 41.10, 41.20, 41.30, 41.40, 41.50, 42.00, 42.10, 42.20, 42.30, 42.40, 42.50, 43.00, 43.10, 43.20, 43.30, 43.40, 43.50, 44.00, 44.10, 44.20, 44.30, 44.40, 44.50, 45.00, 45.10, 45.20, 45.30, 45.40, 45.50, 46.00, 46.10, 46.20, 46.30, 46.40, 46.50, 47.00, 47.10, 47.20, 47.30, 47.40, 47.50, 48.00, 48.10, 48.20, 48.30, 48.40, 48.50, 49.00, 49.10, 49.20, 49.30, 49.40, 49.50, 50.00, 50.10, 50.20, 50.30, 50.40, 50.50, 51.00, 51.10, 51.20, 51.30, 51.40, 51.50, 52.00, 52.10, 52.20, 52.30, 52.40, 52.50, 53.00, 53.10, 53.20, 53.30, 53.40, 53.50, 54.00, 54.10, 54.20, 54.30, 54.40, 54.50, 55.00, 55.10, 55.20, 55.30, 55.40, 55.50, 56.00, 56.10, 56.20, 56.30, 56.40, 56.50, 57.00, 57.10, 57.20, 57.30, 57.40, 57.50, 58.00, 58.10, 58.20, 58.30, 58.40, 58.50, 59.00, 59.10, 59.20, 59.30, 59.40, 59.50, 60.00, 60.1

Deux morts et sept blessés au cours de plusieurs accidents

Deux vieillards perdent la vie dans des accidents causés par l'auto

Violentes collisions

Deux personnes ont perdu la vie et sept autres se sont infligées des blessures plus ou moins graves au cours de plusieurs accidents survenus au cours de la nuit. À l'angle des rues Bélanger et Saint-Hubert, deux violentes collisions se sont produites, la première entre un tramway et une auto, la seconde entre deux autos; résultat: un mort, cinq blessés. De bonne heure samedi soir, un homme était tué par une auto en traversant la chaussée à l'angle des rues Bridge et Wellington.

Mme Wilfrid Beaudry, âgée de soixante ans, a été tuée hier soir, vers 5 heures 40, au cours d'une collision d'auto survenue à l'angle des rues Saint-Hubert et Bélanger. Son mari, M. Wilfrid Beaudry, âgé de cinquante ans, a été légèrement blessé à la tête dans le même accident, mais il a pu regagner son domicile situé 5303, avenue Papineau, après avoir reçu les premiers soins d'un médecin mandé d'urgence.

M. et Mme Beaudry, avoient-nous appris, se dirigeaient vers le sud, rue Saint-Hubert, quand ils sont entrés en collision à l'angle de la rue Bélanger, avec une autre voiture conduite par M. Joseph Laroche, domicilié à 2246, rue Desery. La violence du choc fit capoter l'auto de M. Beaudry; l'un des pneus de la voiture s'étant détaché de sa roue, alla briser la vitrine de l'atelier d'optique de M. L. C. Gervais, situé 6927, rue Saint-Hubert.

Transportée inconsciente dans un magasin voisin, Mme Beaudry y succomba bientôt à ses blessures, et on transporta son corps à la morgue. Un médecin mandé d'urgence a donné les premiers soins à M. Beaudry pour des contusions au cuir chevelu. M. Laroche et son fils s'en sont tirés indemnes.

Le lieutenant Laliberté et le constable Primeau ont fait les constatations d'usage.

Tuée par une auto

Angle des rues du Pont et Wellington, M. William Heaney, âgé de soixante-deux ans, domicilié à 3717, rue Wellington, Verulam, a été écrasé à mort par une auto, samedi soir, vers 5 h. 20, alors qu'il traversait la chaussée. Relevé inconscient, il a succombé à une fracture du crâne durant son transport à l'hôpital Western. On a transporté son corps à la morgue, et une enquête aura lieu ce matin, à la Cour du coroner.

Le septuagénaire, au dire de la police, marchait vers l'est, rue Wellington, quand il fut violemment heurté au milieu de la chaussée de la rue du Pont par une auto conduite vers le nord, dans cette rue, par Mme H. Lee, domiciliée à 180, avenue Hickson, Saint-Lambert. Le constable Pominville, attaché au bureau de la circulation, qui se trouvait de faction tout proche, se porta au secours du vieillard et manda une ambulance de l'hôpital Western.

Relié inconscient, le crâne fracturé, M. Heaney succomba quelques instants plus tard, dans l'ambulance.

Quatre blessés

Quatre personnes ont été plus ou moins gravement blessées de bonne heure samedi matin, au cours d'une collision survenue entre un tramway et une auto, à l'angle des rues Saint-Hubert et Bélanger. Trois des victimes ont été transportées à l'hôpital Notre-Dame, où l'une d'elles est gardée sous observation, tandis que la quatrième a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins. Les victimes sont, Valéry Poirier, âgé de vingt-six ans, 2369, rue Bourbonnière, qui est encore à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de contusions à la tête et aux bras; Ludovic Chartrand, âgé de trente-deux ans, 7547, rue Christophe-Colomb, et Lucien Beaugrand, âgé de vingt-huit ans, 5990, avenue de Chateaubriand, qui, après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital Notre-Dame, pour des contusions à la tête et au corps, ont pu regagner leur domicile, et Albert Gariépy, âgé de trente ans, 1217 est, rue Bélanger, qui a été soigné sur les lieux de l'accident pour des contusions aux reins.

L'accident, au dire de la police, est survenu vers trois heures, samedi matin, alors qu'une auto conduite vers le nord, rue Saint-Hubert, est entrée en collision avec un tramway gagnant l'est, rue Bélanger. Le conducteur, M. Valéry Poirier, et les deux autres occupants de l'auto, MM. Chartrand et Beaugrand, furent tous trois plus ou moins grièvement blessés, ainsi que M. Gariépy qui se trouvait dans le tramway. L'auto fut complètement démolie, mais le tramway ne subit que de minimes dégâts.

Le lieutenant Narbonne a fait enquête sur les lieux de l'accident.

En traversant la chaussée, samedi soir, vers dix heures trente, M. F. X. Desmarais, âgé de soixante-seize ans, domicilié à 3727, rue Saint-André, a été frappé par l'auto de Mme Alec Muir, demeurant 2376 est, rue Sherbrooke, il a été admis à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de lésions internes et d'une fracture probable du bassin. Les médecins jugent son état grave.

Mme Albani Allard, âgée de soixante-six ans, domiciliée à 1937, rue Poupart, s'est gravement blessée hier soir, vers 9 h. 15, en tombant sur le trottoir, à proximité de sa demeure. Elle a été transportée à l'hôpital Saint-Luc, souffrant de contusions à la tempe droite et d'une fracture du poignet droit. Le sergent Chaput a fait enquête.

Darwin devant la St. James Literary Society

Le professeur F. E. Lloyd de l'Université McGill donnera une conférence sur Darwin devant les membres de la St. James Literary Society mardi soir prochain à 8 h. 15, à l'Institut des Ingénieurs, rue Mansfield. Comme professeur de Botanique et directeur du département de Biologie de l'Université McGill, le professeur Lloyd est remarquablement qualifié pour traiter un semblable sujet.

Le litige à propos de ce Conservatoire National de musique

La Ville demande à la Cour d'annuler son octroi de \$500,000

Contrat non rempli

Comme nouvelle procédure dans le litige entre la Ville de Montréal, la Banque Canadienne Nationale et le Conservatoire National de Musique, né du refus de la Ville de remplir sa promesse d'une subvention de \$25,000 par année, pendant 20 ans, au Conservatoire, la corporation municipale a pris, samedi, un fiât pour une action de \$500,000 en vue de l'annulation du contrat original. L'action est dirigée contre le Conservatoire.

Cette procédure suit de près celle prise contre la Ville par la Banque Canadienne Nationale qui veut se faire rembourser certains montants prêtés au Conservatoire qui avait avancé comme garantie les subventions promises par la ville.

Il y a quelques années, la ville avait signé un contrat par lequel elle promettait au Conservatoire une subvention de \$25,000 par année. Or, le Conservatoire n'a jamais fonctionné comme tel et n'a pas construit l'auditorium dont il est fait mention dans le contrat. Il n'en a pas moins emprunté de l'argent en soumettant son contrat comme garantie collatérale. Le Conservatoire n'ayant pas remboursé l'argent à l'échéance la banque a mis de l'avant la subrogation de ses droits sur le contrat et a exigé que la ville lui rembourse l'argent qui lui était dû par le Conservatoire.

En réponse à cette action la ville a répudié le contrat, en alléguant qu'il était de nature bilatérale et qu'il ne valait «*in*» autant que le Conservatoire fasse honneur aux engagements qu'il avait pris, entre autres celui de construire un auditorium dans les délais prescrits.

L'accident est dû à son imprudence

Le jeune Chambers conduisait sa motocyclette du mauvais côté de la route

Une imprudence de la part de Maurice Chambers en dirigeant sa motocyclette sur la gauche, de la ligne médiane de la route de Coma, a été cause d'une collision avec une auto conduite par Roger Saint-Denis, un maraicher. C'est ce qui a décidé l'hon. juge Mercier, samedi, en renvoyant l'action intentée par William Bernard Cain, tuteur de Chambers, contre Georges Saint-Denis père du jeune Roger Saint-Denis.

L'accident est survenu le 20 juillet 1930 et le jeune Chambers en souffrit de douloureuses blessures: il eut une jambe écorchée, le bras gauche fracturé à deux endroits, en plus d'une contusion du crâne et autres blessures moins graves.

Lors de l'audience, M. Saint-Denis père, a nié toute responsabilité des actes de son fils, âgé de 20 ans, parce que celui-ci n'était plus sous sa surveillance paternelle depuis deux ans, vu qu'il pratiquait pour son compte le métier de maraicher et qu'il avait acheté avec ses propres fonds l'automobile qu'il conduisait lui-même.

Le juge Mercier en est venu à la conclusion que le jeune Chambers était lui-même responsable de l'accident, mais il fit remarquer que le jeune Saint-Denis pouvait être regardé comme un mineur émancipé. Cela étant, son père ne saurait être responsable de ses actes. Toutefois, il fut trouvé que Chambers était responsable de l'accident et c'est pourquoi l'action fut renvoyée.

Décès de Madame veuve Eug. Marcell

Elle est morte, samedi, à la résidence de son fils, M. Lucien Marcell

Mme veuve Eugène Marcell, née Elizabeth Rouleau, est morte samedi à l'âge de 75 ans et 4 mois, à la demeure de son fils, M. Lucien Marcell, no 8281, chemin de la Côte-des-Neiges. Ses funérailles auront lieu mardi.

La défunte laisse pour pleurer sa perte un garçon et une fille: M. Lucien Marcell, du Canada et Mme Hector Lavoie (Théodora Marcell), tous deux de Montréal; un frère, M. Alexis Rouleau, de l'Ange-Gardien (Ontario), et deux petits-enfants: Jeannine et Ghislaine Marcell.

Le Canada prie la famille d'accepter ses plus profondes sympathies.

Marselles, 8, (P. A.). — Le sans-fil vient d'annoncer le sauvetage de 25 hommes de l'équipage du navire grec, le Collier. Le navire danois, le Virginie, s'était porté au secours des naufragés. La dernière dépêche venant du bateau en détresse ne contenait qu'un mot: «*Nous sommes*».

Une garantie aux municipalités de l'île de Montréal

C'est ce que constitue la Commission métropolitaine, démontre M. George Hogg

Le travail accompli

M. George Hogg, maire de Westmount, parlait samedi soir au poste CFCF, sous les auspices de la Ligue du Progrès civique.

Depuis six ans, a-t-il commencé, j'ai l'honneur d'être le maire de Westmount et d'être membre de la Commission métropolitaine. C'est en cette dernière qualité que je désire parler, afin de démontrer la part immense que la Commission a prise dans le développement de la grande banlieue de Montréal dont je suis fier d'être le premier citoyen. Je veux aussi, par la même occasion, montrer en quoi et comment la ville de Westmount a assumé sa part des obligations de la ville de Montréal, en certains cas, et le plus souvent des autres municipalités.

Pour commencer, continue le maire de Westmount, il y a 13 ans, la ville de Maisonneuve et deux autres petites municipalités étaient absorbées par Montréal. Immédiatement après d'autres municipalités essayèrent de subir le même sort, mais l'opposition fut telle, de la part des principaux contribuables, que ces annexions coûteuses ne se réalisèrent pas.

Il fallut trouver d'autres moyens de venir au secours de ces municipalités, d'où la Commission métropolitaine.

Le but premier de la Commission, poursuit M. Hogg, ce fut de prendre à sa charge, du moins virtuellement, quatre municipalités pour ainsi dire en faillite. Pour que toutes les villes environnantes intéressées puissent faire valoir leurs points de vue, elles sont toutes représentées au conseil d'administration.

Quand la Commission fut créée, elle prit peu de temps à se rendre compte que les quatre municipalités en question étaient dans une très mauvaise situation financière. On consolida les dettes locales, puis les intérêts de même que les sommes dues aux fonds d'amortissement furent mis à la charge des municipalités en bonne posture financière, proportionnellement à la valeur totale de leurs propriétés imposables. Et à ce propos, observe M. Hogg, il convient de faire remarquer que, bien que la ville de Montréal paie la plus large part, proportionnellement elle ne fournit pas plus que les autres. En fait, les contribuables de Westmount sont plus lourdement taxés, per capita, que ceux de Montréal. De toutes façons, de grandes économies ont pu être réalisées par suite de cette politique.

Les municipalités qui font partie de la Commission paient annuellement environ \$500,000 par année pour subvenir aux besoins et obligations des quatre villes mentionnées. Il y a quelques instants, c'est évidemment un bon avantage pour les contribuables, mais il est plus considérable avec l'annexion. En théorie, les municipalités ne font que des prêts aux villes en mauvaise posture financière, mais que ces argent soient remboursés ou non, il n'en reste pas moins que la Commission métropolitaine a su adopter une politique juste en ce qui concerne leurs finances. Toutes les dépenses publiques ont été aussi comprimées que possible et les taxes ont été augmentées de manière à balancer les budgets.

Il est juste que les municipalités en défaut fassent payer par leurs contribuables le coût de leurs erreurs passées. Le malheur, c'est que ceux qui ont contracté les dettes ne semblent pas avoir eu le sens des responsabilités morales et autres. Autrement, ils n'auraient pas été si négligents quand il s'agissait du crédit public. En somme, on peut dire que les contribuables ont les administrateurs qu'ils méritent. Et par conséquent, ils ne peuvent se plaindre des résultats de leur apathie.

Les bilans

Je crois devoir insister sur ce point, parce qu'il m'a été donné de prendre connaissance de plus d'un bilan de municipalité. Et il me semble qu'on a une trop forte tendance à entreprendre des travaux publics inutiles et à faire des améliorations prématurées, ce qui entraîne des emprunts trop lourds. On a aussi une trop forte tendance à légèreté à la postérité des dettes que l'on peut assumer, et par malheur, on cède à cette tendance un peu trop souvent.

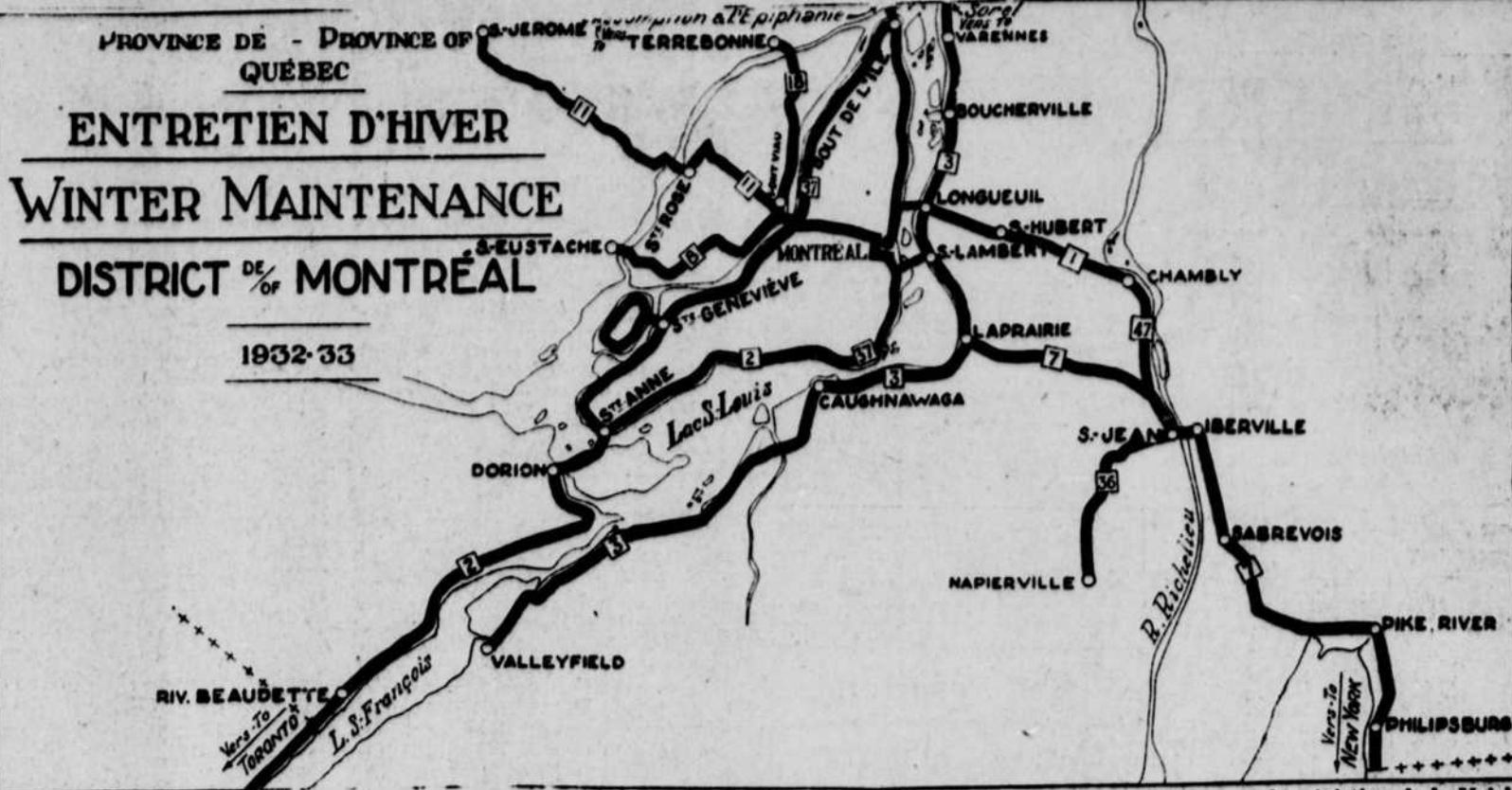
En tant que la Commission métropolitaine est concernée, elle a réussi à empêcher les dépenses inutiles, en un mot à prévenir la maladministration. Car la Commission a juridiction sur les finances de toutes les membres, à l'exception de la ville de Montréal. Et la ville de Westmount a été la première à accepter le contrôle de la Commission, et elle a concouru dans ses vues de manière générale — non pas parce que la ville de Westmount était mal administrée, au contraire, mais parce qu'elle tenait à donner l'exemple.

Une vraie bénédiction

La Commission métropolitaine a été comme une bénédiction pour les contribuables des plus petites municipalités, non seulement en exerçant un droit de regard sur leurs finances, mais aussi en se constituant leur banquier quand elles avaient besoin d'emprunter. Quand une municipalité a besoin d'argent, elle fait sa demande à la Commission qui, après avoir fait une minutieuse enquête sur les besoins réels et les possibilités de remboursement, prête les sommes nécessaires s'il y a lieu. Cela permet aux municipalités de sauver de fortes charges d'intérêts, de même que les contribuables ont ainsi l'assurance que les intérêts et les versements au fonds d'amortissement seront payés.

(A suivre à la page 7)

ENTRETIEN DES ROUTES, CET HIVER, AUTOUR DE MONTREAL



Le tracé en lignes noires montre le réseau des routes de la région montréalaise qui sont maintenues ouvertes, cet hiver, par le ministère de la Voirie.

Lachine veut régler le problème de ses arrérages de taxes

Un conseiller municipal, M. Saint-Onge, suggère un acquittement par versements

Période de 10 ans

M. Albert Saint-Onge, conseiller municipal de Lachine, a l'intention de proposer à ses collègues que la charte soit amendée de façon à permettre aux propriétaires d'acquiescer le paiement de leurs arrérages en dix versements annuels.

Actuellement, les arrérages s'élèvent à \$500,000, et M. Saint-Onge prétend qu'il sera difficile, voire impossible, à nombre de petits propriétaires de solder leur dette envers la municipalité, s'il ne leur est pas concédé un moyen plus commode de le faire. Pour la plupart, ils n'ont pas touché de loyers depuis plusieurs mois, et ils chômeent. Ceux qui obtiennent un emploi de quelques jours aux travaux de secours ont besoin de tous leurs gages pour subvenir aux besoins les plus élémentaires de leurs familles.

M. Saint-Onge explique son attitude en ces termes: «*C'est la classe des petits propriétaires qui constitue le véritable crédit de notre ville. Grâce à la ponctualité de ces contribuables à payer leurs taxes annuelles, la ville de Lachine a pu contracter régulièrement des emprunts dont elle a fait bénéficier la population en général. Mais lorsque la municipalité emprunte, elle s'engage à ne rembourser ses obligations qu'en vingt, trente ou quarante ans. Pourquoi exigerait-elle des propriétaires qu'ils paient chaque année, d'un seul coup, le montant total de l'impôt foncier? Surtout par un temps de crise comme celui que nous traversons actuellement.*»

«*Il serait bien malheureux, continue M. Saint-Onge, que tous les immeubles grevés d'arrérages fussent vendus au profit du crédit de notre ville en souffrirait considérablement. S'il est juste de secourir le locataire, il est injuste d'ignorer les ennuis du propriétaire.*»

M. Henry W. Morgan serait président

On a tout lieu de croire qu'il occupera ce poste au Board of Trade

La liste des candidats aux divers postes du Conseil du Board of Trade a été affichée ce matin même aux bureaux de cette association.

On a lieu de croire que le prochain président sera M. Henry W. Morgan, de la Maison Henry Morgan, dont le nom est proposé par M. R. P. Jellott, du Royal Trust, président sortant de charge, et par M. Robert J. Magor, de la National Street Car Corporation, deuxième vice-président sortant de charge. M. Magor sera proposé comme premier vice-président, cependant que son successeur comme deuxième vice-président sera probablement M. Clinton Henderson, de la maison Henderson-Stuart. M. Henry G. Birz, de la Maison Henry Birz, sera très probablement élu trésorier. Un conseil d'administration de 13 membres devra aussi être choisi au cours des deux prochaines semaines, la mise en nomination se terminant le vendredi 20 janvier. La réunion annuelle du Board of Trade aura lieu à l'Exchange Hall le 31 janvier.

Le rapport annuel de M. Jellott constituera une substantielle revue de la situation des affaires au cours de 1932. Des commentaires ajouteront à l'importance du rapport, et d'autant plus que M. Jellott est le gérant-général du Royal Trust.

Schenectady, 8, (P. A.). — Une tortue à deux têtes vient de mourir au laboratoire de recherches scientifiques, après avoir passé sa vie à se demander dans quel sens se diriger. Jusqu'à hier, alors que la vie se retirait de la tête gauche, la tortue avait été hésitante dans sa démarche. Elle semblait aussi ne jamais savoir si elle devait dormir ou rester éveillée.

LE DR BARIL A LA SOCIÉTÉ DE CHIMIE

Le mercredi 11 janvier à 8 heures du soir, à l'issue d'un dîner en l'hôtel Windsor, une séance en français du groupe montréalais de la Société d'Industrie chimique du Canada mettra en vedette comme conférencier M. le docteur Georges Baril, le directeur du Département de Chimie de l'Université de Montréal. M. Baril a choisi pour sujet: «*La Nouvelle Université de Montréal et son Département de Chimie.*»

Quatre attentats à main armée commis dans la même soirée

Chinois assommé à coups de crosse de revolver par deux malfaiteurs

Razzia de \$79

Reprenant leurs activités, les malfaiteurs, ont marqué la soirée de samedi par quatre attentats à main armée qui ont rapporté la somme de \$79. Les deux mêmes bandits seraient les auteurs des quatre vols, si l'on en croit les signalements donnés par les victimes à la police. Au cours du dernier attentat, un Chinois qui a refusé d'obéir aux malfaiteurs, a été assommé à coups de crosse de revolver, mais son transport à l'hôpital n'a pas été jugé nécessaire.

Le premier attentat a été perpétré vers 9 h. 20, samedi soir, alors que deux bandits entraient dans la pharmacie occupée par M. J. B. Contant, 376 est, rue Notre-Dame, et ordonnaient au pharmacien de se mettre à genoux, sous la menace de leurs revolvers. M. Contant s'étant soumis, les bandits lui ligotèrent les jambes; puis l'un d'eux alla s'emparer des \$15 que contenait le tiroir-caisse, tandis que l'autre continuait de tenir en joue le pharmacien. Après le départ des malfaiteurs, M. Contant réussit à se débarrasser de ses liens et prévint la police.

Vingt-cinq minutes plus tard environ, les deux mêmes bandits croient, faisaient irruption dans le magasin Dominion Ladies and Children's Supplies, situé 3708, boulevard Saint-Laurent, alors qu'il s'y trouvait trois personnes. L'un d'eux tint les victimes en respect, sous la menace de son revolver, tandis que l'autre s'empara des \$28 qu'elles possédaient. Les personnes qui ont été dérobées sont Max Wolofsky, 5108, rue Jeanne Mance, Léo Hyman, 125 ouest, rue Mont-Royal, et Henry Cohen, 138 est, rue Duluth.

Il était environ 11 h. 15, lorsque les bandits se présentèrent ensuite dans la pharmacie Bourget, située 4271 est, rue Notre-Dame, et ordonnèrent au gérant de l'établissement, Rodolphe Deslèves, de lever les mains. Opérant encore de la même façon, l'un des bandits tint en joue le pharmacien et l'autre s'empara de \$16 dans le tiroir-caisse. Puis, après avoir ordonné au pharmacien de demeurer dans la pharmacie, les deux bandits s'enfuirent.

Dix minutes avant minuit, alors que Toy Lee se trouvait seul dans la buanderie qu'il occupe 1400 est, rue Marie-Anne, il fut surpris par les deux malfaiteurs qui, le menaçant de leurs revolvers, lui ordonnèrent de lever les mains. Comme il tardait à lui obéir, les deux bandits le frappèrent à coups de crosse de revolver sur la tête, et s'emparèrent de la somme de \$20 dans le tiroir-caisse. Ce ne fut que vers quatre heures, hier matin, que Lee fut suffisamment rétabli pour alerter la police. Toutefois, vu qu'il ne souffrait que de légères coupures au cuir chevelu, il ne fut pas jugé nécessaire de le transporter à l'hôpital.

La police et les membres de l'escouade des attentats à main armée ont été saisis de ces vols et poursuivent les recherches pour retrouver les malfaiteurs.

Juge de la cour d'appel

Ottawa, 8. — Henry-Hague Davis, c.r., de Toronto, a été nommé juge de la cour d'appel d'Ontario en remplacement de feu le juge Grant décédé récemment. Le nouveau juge a 47 ans.

La Ville emprunte \$880,000, afin de payer les secours

Un arrêté ministériel l'autorise à solder les comptes du mois de décembre

Système modifié

Par arrêté ministériel, la ville de Montréal vient d'être autorisée à emprunter \$880,000 afin de rembourser aux sociétés de charité l'argent qu'elles ont distribué au cours du mois de décembre. Le Comité exécutif passera aujourd'hui une résolution en ce sens, et il s'adressera ensuite aux institutions de prêt.

Comme la plupart des conseillers municipaux sont convaincus qu'il se glisse des abus dans la distribution des secours directs, et que ces abus coûtent trop cher aux contribuables, l'opinion générale veut que la municipalité soit représentée d'une façon plus immédiate auprès de ceux qui disposent des fonds de secours.

On établit actuellement une vérification mensuelle de l'usage qui est fait des deniers publics, mais cette mesure de prudence semble ne pas apporter de résultats satisfaisants. D'ici une dizaine de jours, la Société Saint-Vincent-de-Paul modifiera son mode de secours, en utilisant des bons. Plusieurs conférences de la société canadienne-française ont déjà recours à ce système, mais on a décidé de l'uniformiser dans toutes les paroisses catholiques de Montréal. Le bon sera appliqué à l'achat de la nourriture et du combustible. On croit qu'il sera plus facile, ainsi, de surveiller la distribution des secours.

Les profiteurs de la misère publique sont plus que jamais l'objet d'une étroite surveillance, et ceux qui seront soupçonnés d'abus devront aller s'expliquer devant les tribunaux. L'attitude de la Ville est claire: on ne laissera personne souffrir de privations, mais on punira sévèrement quiconque prendra prétexte de l'aide municipale pour voler les contribuables. Le président de la Commission du chômage, M. A. A. Desroches, prétend qu'il se produit un coulage alarmant dans la distribution des secours, et la plupart de ses collègues sont du même avis, mais le point sur lequel le commissaire de l'Est insiste le plus, c'est l'envahissement de la métropole par les nécessiteux de la campagne. Le représentant

d'Hochelega a souligné ce mal maintes fois avouant l'impossibilité d'y parer. On n'a encore rien trouvé qui soit de nature à mettre frein à cette immigration de pauvres gens.

Un cheval volé par son ex-propiétaire

Eugène Leblanc, de Montréal, vendait un cheval à un nommé, Donat Ducharme, en octobre dernier, au prix de \$50 mais ne reçut qu'un dollar en acompte.

Le 4 janvier, Leblanc accompagné de son frère Gabriel et d'un ami, Louis Billard, se rendit chez Ducharme et reprit sa bête sans en avertir le nouveau propriétaire. Ducharme signa aussitôt un mandat pour l'arrestation du trio.

Les trois accusés ont protesté de leur innocence et reviendront s'expliquer devant le tribunal le 13 janvier. Ils ont été remis en liberté après avoir fourni au cautionnement de \$100.

Deux ans de bagne

Lionel Gauthier, reconnu coupable d'avoir volé une automobile et de l'avoir gardée en sa possession pendant plusieurs mois, a été condamné à deux ans de bagne, samedi, par le magistrat Lacroix. C'est un récidiviste qui a repris le chemin de la geôle sans un murmure.

DECES

MARCEL. — En cette ville, le 7 janvier, à l'âge de 15 ans et 4 mois est décédé Mme Elizabeth Rouleau, veuve d'Eugène Marcell. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure du fils de la défunte, M. Lucien Marcell, No 8281, chemin de la Côte-des-Neiges, à 5 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

1926 Plessis. Tél.: AM. 8900
Monty, Lefille & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'Ambulance

M. Poirier
Directeur de funérailles
EQUIPEMENT DES PLUS MODERNES
6603
St-Laurent
CRécent 5700

FLEURS
pour toutes occasions
Le Sentier Fleuri
Mlle MARTHE AUDETTE
FLEURISTE
1324 MONT-ROYAL EST
AMHERST 5775
Ouvert jusqu'à 9 heures tous les soirs

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
Service d'ambulances. — 120, Rachel Est, — Montréal
G. Vandelac, Jr. Tél.: BELAIR 1717 (Deux lignes au Central) Alex. Gour

La Société Coopérative
DE
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST
PLateau 7-9-11
Jos. Jeannotte, prés. L.-Eugène Courtois, gér. général

GARAGE CENTRAL
LIMITÉE
EMMACASINAGE D'HIVER \$4.00 PAR MOIS
HUILE D'HIVER — ANTI-GEL
Tél.: HARBOUR 6970 360 est, Avenue des Pins

A ONZE HEURES
CE SOIR
A CFCF

Les nouvelles du «Canada»

Toute l'actualité en quelques minutes

SOYEZ
AUX
ECOUTES